# REPUBLIQUE FRANÇAISE

2024/...

# **MAIRIE DE METZ**

# CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 septembre 2024

DCM N° 24-09-26-56

**Objet** : Communication des décisions.

Rapporteur: M. le Maire

1er cas

Décisions prises par M. le Maire

1°

Recours contentieux

DATE DU RECOURS	ОВЈЕТ	N° ACTES	ELU / JURIDICTION CONCERNEE
28 juin 2024	Demandes d'annulation formées		Commission du Contentieux du
2 juillet 2024	par 29 requérants à l'encontre de	5.8	Stationnement Payant de
2 juillet 2024	30 avis de paiement de forfaits		LIMOGES
3 juillet 2024	de post stationnement		
5 juillet 2024			
9 juillet 2024			
15 juillet 2024			
16 juillet 2024			
16 juillet 2024			
23 juillet 2024			
23 juillet 2024			
24 juillet 2024			
25 juillet 2024			
25 juillet 2024			
26 juillet 2024			
1 <sup>er</sup> août 2024			
2 août 2024			
5 août 2024			
12 août 2024			
13 août 2024			
21 août 2024			
21 août 2024			
22 août 2024			
22 août 2024			
29 août 2024			
2 septembre 2024			

2 santambra 2024	T		
3 septembre 2024 5 septembre 2024			
5 septembre 2024			
13 juin 2024	Recours en annulation à l'encontre de la décision en date du 24 avril 2024 rejetant le recours gracieux du 12 février 2024 formé à l'encontre de l'arrêté du 13 décembre 2023 accordant un permis de construire à la Société BARTHOLDI PROMOTION pour la construction de 2 immeubles collectifs Chemin des Vignerons	5.8	Tribunal Administratif de Strasbourg
9 juillet 2024	Assignation en vue de voir juger et faire droit à l'action en revendication de la parcelle sise 44 rue Xavier Roussel	5.8	Tribunal Judiciaire de Metz
29 juillet 2024	Requête aux fins d'obtenir l'expulsion de personnes occupant sans droit ni titre la parcelle n°105 sise sur le parking exposants du site Metz Expo rue de la Grange de Bois	5.8	Tribunal Judiciaire de Metz
29 juillet 2024	Appel du jugement du TA de Strasbourg du 4 juin 2024 annulant les arrêtés des 19 septembre et 2 novembre 2022 et injonction à la Ville de Metz d'accueillir en détachement la requérante dans le cadre d'emploi de gardien brigadier dans ses effectifs dans un délai de deux mois	5.8	Cour Administrative d'Appel de Nancy
8 août 2024	Requête aux fins d'obtenir l'expulsion de personnes occupant sans droit ni titre la parcelle n° HK 229/0034 sise rue des Intendants Joba	5.8	Tribunal Judiciaire de Metz
16 août 2024	Requête aux fins d'obtenir l'expulsion de personnes occupant sans droit ni titre la parcelle n° 56 Section BZ sise rue de la Baronète à la Grange aux Bois	5.8	Tribunal Judiciaire de Metz
19 août 2024	Requête indemnitaire suite aux désordres affectant le bâtiment du Centre Socio Culturel de Magny après réfection de la toiture	5.8	Tribunal Administratif de Strasbourg

27 août 2024	Recours à l'encontre de l'arrêté du 27 juin 2024 pour placement en congé pour invalidité temporaire imputable au service suite à un accident de trajet	5.8	Tribunal Administratif de Strasbourg
30 août 2024	Assignation en vue de voir ordonner la libération de l'occupation du domaine public illégalement occupé aux 3 et 3 bis rue Gambetta	5.8	Tribunal Judiciaire de Metz
30 août 2024	Assignation en vue de voir ordonner l'annulation des frais de fourrière suite à verbalisation pour stationnement gênant Place Saint Etienne le 30 avril 2023	5.8	Tribunal Judiciaire de Metz

<u>**2°**</u> <u>Décisions rendues</u>.

DATE DE LA DECISION	NATURE DE LA DECISION	ОВЈЕТ	N° ACTES	ELU/JURIDICTION CONCERNEE	OBSERVATION/ DECISION
17 juin 2024 21 juin 2024 24 juin 2024 2 juillet 2024 3 juillet 2024 7 juillet 2024 8 juillet 2024 10 juillet 2024 11 juillet 2024 12 juillet 2024 12 juillet 2024 13 juillet 2024 14 juillet 2024 15 juillet 2024 16 juillet 2024 17 juillet 2024 18 juillet 2024 18 juillet 2024 18 juillet 2024 29 juillet 2024 29 juillet 2024 20 juillet 2024 20 juillet 2024 21 août 2024 26 août 2024 26 août 2024 28 août 2024 28 août 2024 28 août 2024 28 septembre 2024 2 septembre 2024 4 septembre 2024 4 septembre 2024	Ordonnance	Demandes d'annulations formées à l'encontre de 34 avis de paiement de forfait de post stationnement	5.8	Commission du Contentieux du Stationnement Payant de Limoges	Annulations des forfaits de post stationnement.

18 juillet 2024	Jugement	Recours en contestation du contrat conclu avec la Société SPEEDI RYCHI NYLON attributaire du marché subséquent n°9 Logo et charte graphique de la Ville de Metz	5.8	Tribunal Administratif de Strasbourg	Rejet de la requête et condamnation de la requérante à verser 2000 € à la Ville de Metz au titre de l'article L761- du Code de Justice Administrative.
30 juillet 2024	Ordonnance	Requête aux fins d'obtenir l'expulsion de personnes occupant sans droit ni titre la parcelle n°105 sise sur le parking exposants du site Metz Expo rue de la Grange de Bois	5.8	Tribunal Judiciaire de Metz	L'expulsion est ordonnée avec au besoin le concours de la force publique
5 août 2024	Ordonnance	Recours en annulation à l'encontre de l'arrêté de mise en sécurité 2023 HYG MES PU 01 du 3 février 2023 ordonnant les mesures provisoires nécessaires à faire cesser le danger imminent affectant l'immeuble sis 10 rue de l'Abreuvoir	5.8	Tribunal Administratif de Strasbourg	Désistement d'instance.
8 août 2024	Ordonnance	Requête aux fins d'obtenir l'expulsion de personnes occupant sans droit ni titre la parcelle n° HK 229/0034 sise rue des Intendants Joba	5.8	Tribunal Judiciaire de Metz	L'expulsion est ordonnée avec au besoin le concours de la force publique
13 août 2024	Ordonnance	Recours à l'encontre du titre exécutoire d'un montant de 135 € émis le 31 mars 2021 pour dépôt illicite d'ordures ménagères	5.8	Tribunal Administratif de Strasbourg	Désistement d'instance.
20 août 2024	Ordonnance	Requête en référé aux fins d'obtenir l'expulsion de personnes occupant sans droit ni titre la parcelle sise 5	5.8	Tribunal Administratif de Strasbourg	Désistement d'instance.

I		avenue Louis le		
		Débonnaire Jardins		
		Jean Marie Pelt -		
		Parc de la Seille		

# 3°

Communication des décisions en matière de marchés publics concernant la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 aout 2024. (Tableau en annexe joint)

# 2ème cas

# Décisions prises par Mme Béatrice AGAMENNONE, Adjointe Déléguée.

### 1°

Décision portant sur une demande de subvention auprès de la Région Grand Est pour une mission de maîtrise d'œuvre pour le programme de végétalisation des cours d'école.

(Annexe jointe)

Date de la décision : 05/08/2024

# 3ème cas

# Décisions prises par M. Patrick THIL, Adjoint Délégué.

# 1°

<u>Décision portant sur un don de 18 400 Euros par le particulier M. Philippe COSSALTER, pour CONSTELLATIONS DE METZ 2024.</u>

(Annexe jointe)

Date de la décision : 11/06/2024

### 20

Décision portant sur les tarifs municipaux du Pôle Culture

(Annexe jointe)

Date de la décision: 07/07/2024

# 3°

<u>Décision portant sur un don de 10 000 Euros par la société Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, pour CONSTALLATIONS DE METZ 2024.</u>

(Annexe jointe)

Date de la décision: 11/07/2024

# **4**°

<u>Décision portant sur un don de 6614,40 Euros par la société JCDECAUX, pour CONSTELLATIONS DE METZ 2024.</u>

(Annexe jointe)

Date de la décision: 11/07/2024

# 5°

<u>Décision portant sur un don de documents à la Ville de Metz (Archives Municipales) par Mme Dominique VICAIRE.</u>

(Annexe jointe)

Date de la décision: 21/08/2024

# 4ème cas

# Décisions prises par M. Eric LUCAS, Adjoint Délégué.

1°

Décision portant sur la signature du contrat de prêt avec ARKÉA.

(Annexe jointe)

Date de la décision: 29/07/2024

**2**°

Décision portant sur la signature du contrat de prêt avec la NEF.

(Annexe jointe)

Date de la décision: 29/07/2024

# 5ème cas

# Décisions prises par Mme Isabelle LUX, Adjointe Déléguée.

1°

Décision portant sur la mise à jour des tarifs Petite Enfance à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

(Annexe jointe)

Date de la décision: 31/08/2024

# 6ème cas

# Décisions prises par M. Guy REISS, Adjoint Délégué.

1°

Décision portant sur la mise en place d'une prolongation de 1 mois de son abonnement aux piscines à destination de Madame RECEVEUR.

(Annexe jointe)

Date de la décision: 12/07/2024

2° Décision portant sur la mise en place d'une prolongation de 1 mois de son abonnement aux piscines à destination de Monsieur CATTELAN.

(Annexe jointe)

Date de la décision : 25/07/2024

3° Décision concernant le remboursement exceptionnel de Mme SCHIRTZINGER Pascale.

(Annexe jointe)

Date de la décision : 30/08/2024

<u>4° Décision concernant la prolongation de 6 mois de l'abonnement piscine de M. GOMES Maxime.</u>

(Annexe jointe)

Date de la décision : 30/08/2024

# 7<sup>ème</sup> cas

# Décisions prises par M, Ferit BURHAN, Adjoint Délégué.

# 1°

Décision portant sur la vente d'un véhicule léger DB-329-VS.

(Annexe jointe)

Date de la décision : 11/06/2024

# 29

Décision portant sur la vente d'un véhicule léger DB-923-VQ.

(Annexe jointe)

Date de la décision: 11/06/2024

# 3°

Décision portant sur la vente d'un véhicule léger CX-479-HK.

(Annexe jointe)

Date de la décision: 11/06/2024

# **4**°

Décision portant sur la vente d'un véhicule léger DB-112-VS.

(Annexe jointe)

Date de la décision : 11/06/2024

Service à l'origine de la DCM : Assemblées

Commissions:

Référence nomenclature «ACTES» : 5.2 Fonctionnement des assemblees

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. François GROSDIDIER Maire de Metz , Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 0 dont 0 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 0 Absents : 0 Dont excusés : 0

# **Décision:**



# INFORMATION RELATIVE A LA SIGNATURE PAR DELEGATION DU CONSEIL DE MARCHES PUBLICS ET D' AVENANTS CONSEIL MUNICIPLA DU 26 SEPTEMBRE 2024

NUMERO D'ENREGISTREMENT	Objet (marché , avenant )	Lots - informations complémentaires	Titulaire	Durée	Types de procédure	information complémentaire	Montant du marché de base HT
24006	MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE : AMENAGEMENT DE 160 JARDINS FAMILIAUX SUR LES SITES : GUE, HOUBLONNIERE ET THEODORE		INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE - 67000 STRASBOURG	26 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique		89 798,75 €
24011	ANIMATION METZ PLAGE - LOCATION ET INSTALLATION DE BASSINS, DE JEUX ET DE DIVERS EQUIPEMENTS, GESTION ET COORDINATION LOGISTIQUE DU SITE DU 6 JUILLET AU 18 AOUT 2024		WEELOC CITY - 59960 NEUVILLE EN FERRAIN	2 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique		138 600,00 €
24018	REMPLACEMENT DES MENUISERIES ECOLE AUGUSTE PROST		MENUISERIE JOFFROY - 57860 RONCOURT	4 MOIS	Article R.2123-1 du Code de la commande publique		83 290,00 €
24019	REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES E.E. ERCKMANN CHATRIAN I ET II		MENUISERIE JOFFROY - 57860 RONCOURT	10 MOIS	Article R.2123-1 du Code de la commande publique		308 724,00 €
24030	FOURNITURE ET POSE DE DECORATIONS SUR LE GRAND SAPIN DANS LE CADRE DES MARCHES DE NOEL		SPIE CITYNETWORKS - 57130 JOUY AUX ARCHES	9 SEMAINES	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique		111 917,19 €
24031	AUDIT ORGANISATIONNEL ET DEMARCHE D'AMELIORATION FONCTIONNELLE ET OPERATIONNELLE DE LA DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA VILLE		CONVICTIONS RH - 75008 PARIS	24 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique		98 200,00 €
24043	AUBERGE DE JEUNESSE - LOT STRUCTURE BOIS BARDAGE ZINGUERIE		GROUPEMENT CBBH/CBI	5 MOIS	Article R.2123-1 du Code de la commande publique		254 427,44 €
22024A4M2	AVENANT 2 - LOT 4 - SERRURERIE - FOURNITURE DE MATERIAUX DIVERS POUR ENTRETIEN DES BATIMENTS MUNICIPAUX	AUGMENTATION DE 10% DU MARCHE	FOUSSIER - 72700 ALLONNES		Article R 2194-8 du Code de la Commande publique		40 000,00 €
22035A11S4M1	TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN ET DE RENOVATION DU PATRIMOINE MUNICIPAL	AVENANT1 : RESILIATION DU MS04	LORRAINE ENERGIE METZ - 57050 METZ		Article R 2194-7 du Code de la Commande publique		0,00 €
			3 ATTRIBUTAIRES :				
2202544842			AGE - 57645 MONTOY FLANVILLE				150 000 00 6
22035A1W2	TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN ET DE RENOVATION DU PATRIMOINE MUNICIPAL	AVENANT 2 DU LOT 1 GROS OEUVRE	SARIBAT - 57140 NORROY LE VENEUR		Article R 2194-7 du Code de la Commande publique		150 000,00 €
			SOTRAVAL - 57420 ORNY				
22035A9M1	TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN ET DE RENOVATION DU PATRIMOINE MUNICIPAL	avenant 1 modification du RIB	NASSO CARRELAGES - 57130 JOUY AUX ARCHES		Article R 2194-7 du Code de la Commande publique		0,00 €
24014A1	ORGANISATION DE L ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI MATIN	LOT 1	MJC DES 4 BORNES - 57050 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	729,00 €
24014A10	ORGANISATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI MATIN	LOT 10	LE QUAI - 57000 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	1 463,60 €
24014A11	ORGANISATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI MATIN	LOT 11	DU COTE DES LOISIRS - 57000 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	976,87 €
24014A12	ORGANISATION DE L ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI MATIN	LOT 12	ASBH - 57000 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	811,04 €
24014A13	ORGANISATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI MATIN	LOT 13	DU COTE DES LOISIRS - 57000 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	976,87 €
24014A14	ORGANISATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI MATIN	LOT 14	PEP LOR EST - 57070 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	573,98 €
24014A15	ORGANISATION DE L ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI MATIN	LOT 15	PEP LOR EST - 57070 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	603,12 €
24014A16	ORGANISATION DE L ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI MATIN	LOT 16	PEP LOR EST - 57070 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	292,69 €
24014A17	ORGANISATION DE L ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI MATIN	LOT 17	CENTRE D ANIMATION SOCIALE ET D INSERTION SOLIDAIRE - 57070 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	751,20 €
24014A18	ORGANISATION DE L ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI MATIN	LOT 18	MJC MAISON POUR TOUS - 57000 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	1 155,47 €
24014A19	ORGANISATION DE L ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI MATIN	LOT 19	PEP LOR EST - 57070 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	625,16 €
24014A2	ORGANISATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI MATIN	LOT 2	FEDERATION FAMILLES DE FRANCE - 57050 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	899,56 €
24014A3	ORGANISATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI MATIN	LOT 3	ACS AGORA - 57050 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	604,53 €
24014A4	ORGANISATION DE L ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI MATIN	LOT 4	ARC EN CIEL - 57000 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	1 607,20 €
24014A5	ORGANISATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI MATIN	LOT 5	MAISON DE LA CULTURE ET DES LOISIRS - 57000 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	1 163,92 €
24014A6	ORGANISATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI MATIN	LOT 6	IL ETAIT UNE FOIS - 57000 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	537,49 €
24014A7	ORGANISATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI MATIN	LOT 7	KAIROS - 57070 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	711,24 €
24014A8	ORGANISATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI MATIN	LOT 8	PEP LOR EST - 57070 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	455,37 €
24014A9	ORGANISATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI MATIN	LOT 9	MJC METZ SUD - 57000 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	1 427,71 €
24015A1	ORGANISATION DE L ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR	Lot n°1 : Les Quatre Bornes à St Eucaire (13 écoles)	ACS AGORA - 57050 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	2 958,56 €

24015A2 ORGANISATION DE LACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR	Lot n°2 : Les Isles à Jean Monnet (12 écoles)	MAISON DE LA CULTURE ET DES LOISIRS - 57000 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	2 971,00 €
24015A3 ORGANISATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR	Lot n°3 : Jean Morette et Sainte Thérèse (2 écoles)	MJC METZ SUD - 57000 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	1 336,69 €
24015A4 ORGANISATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR	Lot n°4 : Les Acacias à Van Gogh (12 écoles)	DU COTE DES LOISIRS - 57000 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	3 514,17 €
24015A5 ORGANISATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR	Lot n°5 : L'Ile aux enfants à Jean Burger (8 écoles)	PEP LOR EST - 57070 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	3 058,07 €
24015A6 ORGANISATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR	Lot n°6 : Des hauts de Vallières à Pilâtre de Rozier (22 écoles)	PEP LOR EST - 57070 METZ	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique	prix unitaire journalière	4 380,78 €
24016A FOURNITURE POSE ET RACCORDEMENT ELECTRIQUE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES		2 ATTRIBUTAIRES : NEW SCSG (57155 MARLY) et ENERGIES TERTIAIRE LORRAINE (54230 CHAVIGNY)	36 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique		4 800 000,00 €
24052AL1 CONSTRUCTION D'UN GYMNASE - RELANCE DE LOTS -	LOT 1 CHARPENTE	LEBRAS FRERES - 54803 JARNY	16 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique		749 000,00 €
24052AL2 CONSTRUCTION D'UN GYMNASE - RELANCE DE LOTS -	LOT 2 COUVERTURE ETANCHEITE BARDAGE	GALOPIN - 54210 VILLE EN VERMOIS	16 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique		1 338 583,59 €
24052AL3 CONSTRUCTION D'UN GYMNASE - RELANCE DE LOTS -	LOT 3 MENUISERIE EXTERIEURE - SERRURERIE	BRAYER ALBERT - 54180 HOUDEMONT	16 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique		600 715,70 €
24052AL4 CONSTRUCTION D'UN GYMNASE - RELANCE DE LOTS -	LOT 4 CHAUFFAGE VENTILATION	LORRY - 57151 MARLY	16 MOIS	Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique		766 297,84 €
23084L1 CREATION D'UNE MAIRIE DE QUARTIER A METZ BORNY	Lot n°1 : BUNGALOW	MODULOBASE - 92130 ISSY LES MOULINEAUX	14 MOIS	Article R. 2194-8 du Code de la commande publique.		35 726,50 €
23084L2 CREATION D'UNE MAIRIE DE QUARTIER A METZ BORNY	Lot n°2 : DEMOLITION - GROS OEUVRE - VRD	AGE - 57645 OGY MONTY FLANVILLE	14 MOIS	Article R. 2123-1.1 du Code de la commande publique.		297 398,68 €
23084L3 CREATION D'UNE MAIRIE DE QUARTIER A METZ BORNY	Lot n°3 : ECHAFAUDAGE	PROTECT FACADES - 57155 MARLY	14 MOIS	Article R. 2123-1.1 du Code de la commande publique.		19 920,60 €
23084L4 CREATION D'UNE MAIRIE DE QUARTIER A METZ BORNY	Lot n°4 : COUVERTURE BARDAGE	SN EISENBARTH - 57530 OGY MONTOY FLANVILLE	14 MOIS	Article R. 2123-1.1 du Code de la commande publique.		65 002,95 €
23084L5 CREATION D'UNE MAIRIE DE QUARTIER A METZ BORNY	Lot n°5 : MENUISERIE EXTERIEURE BOIS	MENULOR - 57130 ARS SUR MOSELLE	14 MOIS	Article R. 2123-1.1 du Code de la commande publique.		145 599,00 €
23084L6 CREATION D'UNE MAIRIE DE QUARTIER A METZ BORNY	Lot n°6 : MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIL	J WIEDEMANN JASALU - 57070 METZ	14 MOIS	Article R. 2123-1.1 du Code de la commande publique.		67 279,20 €
23084L7 CREATION D'UNE MAIRIE DE QUARTIER A METZ BORNY	Lot n°7 : RAVALEMENT DE FACADE	DESIGN FACADES - 57070 METZ	14 MOIS	Article R. 2123-1.1 du Code de la commande publique.		80 000,00 €
23084L8 CREATION D'UNE MAIRIE DE QUARTIER A METZ BORNY	Lot n°8 : ASCENSEUR	ILEX LORRAINE - 57160 MOULINS LES METZ	14 MOIS	Article R. 2123-1.1 du Code de la commande publique.		66 465,00 €
23084L9 CREATION D'UNE MAIRIE DE QUARTIER A METZ BORNY	Lot n°9 : PLATRERIE	LAUER - 57310 GUENANGE	14 MOIS	Article R. 2123-1.1 du Code de la commande publique.		151 000,00 €
23084L10 CREATION D'UNE MAIRIE DE QUARTIER A METZ BORNY	Lot n°10 : MENUISERIE INTERIEURE	FORTUNE - 54700 LOISY	14 MOIS	Article R. 2122-3.3 du Code de la commande publique.		170 150,52 €
23084L11 CREATION D'UNE MAIRIE DE QUARTIER A METZ BORNY	Lot n°11 : PEINTURE SOLS SOUPLES - CARREL	groupement APIB / LC REALISATIONS - 57970 YUTZ	14 MOIS	Article R. 2123-1.1 du Code de la commande publique.		145 795,40 €
23084L12 CREATION D'UNE MAIRIE DE QUARTIER A METZ BORNY	Lot n°12 : SIGNALETIQUE PMR	ACCEASY - 54290 VIRECOURT	14 MOIS	Article R. 2123-1.1 du Code de la commande publique.		16 933,64 €
23084L13 CREATION D'UNE MAIRIE DE QUARTIER A METZ BORNY	Lot n°13 : CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITA	CLIM ET CHAUF - 57150 CREUTZWALD	14 MOIS	Article R. 2123-1.1 du Code de la commande publique.		120 432,40 €
23084L14 CREATION D'UNE MAIRIE DE QUARTIER A METZ BORNY	Lot n°14 : ELECTRICITE	EIFFAGE ENERGIE - 57070 METZ	14 MOIS	Article R. 2194-7 du Code de la commande publique.		223 900,00 €
23084L15 CREATION D'UNE MAIRIE DE QUARTIER A METZ BORNY	Lot n°15 : NETTOYAGE	ACM NETTOYAGE LORRAINE - 57050 METZ	14 MOIS	Article R. 2123-1.1 du Code de la commande publique.		5 662,30 €
23078L1 ECOLE ELEMENTAIRE CHATEAU AUMIOT - ISOLATION PAR L'EXTERIEUR		SE GUNAY - 57600 FORBACH	4 MOIS	Article R. 2123-1.1 du Code de la commande publique.		124 441,00 €
23078L2 ECOLE ELEMENTAIRE CHATEAU AUMIOT - ISOLATION PAR L'EXTERIEUR		MENUISERIE JOFFROY - 57860 RONCOURT	1 MOIS	Article R. 2123-1.1 du Code de la commande publique.		43 920,00 €
21062L4M2 CONSTRUCTION D'UN CENTRE SOCIAL A METZ BORNY	AVENANT 2 AU LOT 4 ETANCHEITE - PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES	SMAC - 57155 MARLY		Article R 2194-8 du Code de la Commande publique		0,00 €
22024A3M2 AVENANT 2 - LOT 3 - METTALERIE - FOURNITURE DE MATERIAUX DIVERS POUR ENTRETIEN DES BATIMENTS MUNICIPAUX	AUGMENTATION DU MONTANT INITIAL DU MARCHE	(vide)		(vide)		0,00 €
24067 PARADE NAUTIQUE MIRABELLE 2024	(vide)	COMPAGNIE DERACINEMOA - 57000 METZ	2 MOIS	Article R.2122-3 du Code de la Commande publique		52 132,70 €
24042L1 STADE ES METZ - REFECTION DU TERRAIN DE FOOTBALL EN GAZON SYNTHETIQUE ET DE L'ECLAIRAGE	LOT 1 TERRASSEMENT, REVETEMENT SYNTHETIQUE, MAINS COURANTES	GROUPEMENT TREVET SPORT / COLAS FRANCE - 01800 CHARNOZ SUR AIN		Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique		982 938,60 €
24042L2 STADE ES METZ - REFECTION DU TERRAIN DE FOOTBALL EN GAZON SYNTHETIQUE ET DE L'ECLAIRAGE	LOT 2 TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC	SPIE - 57130 JOUY AUX ARCHES		Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique		73 125,80 €
22024A3M1 AVENANT 1 - LOT 3 - METTALERIE - FOURNITURE DE MATERIAUX DIVERS POUR ENTRETIEN DES BATIMENTS MUNICIPAUX	REPARTITION DES POURCENTAGE SUR CATALOGUE ET BPU	GUERMONT WEBER - 57063 METZ		Article R 2194-7 du Code de la Commande publique		0,00 €

057-215704636-20240805-2024-446-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/08/2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE METZ
Pôle Parcs, jardins et espaces naturels

# DECISION ADMINISTRATIVE N°PJEN2024-01 PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU SENS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT

<u>OBJET</u>: Décision relative à une demande de subvention auprès de la Région Grand Est pour une mission de maîtrise d'œuvre (DIAG - AVP - PRO/DCE) pour le programme de végétalisation des cours d'école

Nous, Béatrice AGAMENNONE, Adjointe au Maire de Metz, dûment habilitée aux fins des présentes par arrêté de délégation n°2020-SJ-220 en date du 27 novembre 2020,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) pris notamment en ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal nous a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 du CGCT susvisé.

CONSIDERANT l'éligibilité de l'opération précitée au dispositif « Changement climatique et impact sur les ressources en eau et les milieux naturels : anticiper le manque d'eau et les sècheresses » de la Région Grand Est,

### DECIDE

- ARTICLE 1: De solliciter, au titre du dispositif « Changement climatique et impact sur les ressources en eau et les milieux naturels : anticiper le manque d'eau et les sècheresses » de la Région Grand Est, un accompagnement financier pour une mission de maîtrise d'oeuvre (DIAG AVP PRO/DCE) pour le programme de végétalisation des cours d'école, au taux de 10 %, sur la base d'un projet estimé à 292 699,99 euros hors taxes, conformément au plan de financement prévisionnel annexé à la présente décision.
- ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le dépôt d'un tel recours peut

être opéré par voie électronique à partir du site de téléprocédures http://www.telerecours.fr/.

ARTICLE 3 : Elle fera l'objet d'une communication lors d'un prochain Conseil Municipal et sera inscrite au registre des délibérations conformément à l'article L.2122-23 du CGCT.

ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services de la Ville de Metz est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Moselle et à Monsieur le Trésorier Principal Municipal.

Fait à Metz, le 5 août 2024

Pour le Maire, L'Adjointe Déléguée

Béatrice AGAMENNONE



# PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

# Mission de maîtrise d'œuvre (DIAG - AVP - PRO/DCE) pour le programme de végétalisation des cours d'école

DEPENSES	Montant HT	RESSOURCES	Montant	%
Lot 1 : 6 groupes scolaires : J. Verne, Arc-en-ciel, L. Pergaud ; E. Chatrian 1&2, Joyeux Pinsons, Mésanges ; Symphonie, Pilâtre de Rozier ; Clairière, Jean de la Fontaine ; Hauts de Vallières ; Chardonnerets, le Val	97 433,33 €	Aides publiques :	204 889,99 €	70%
<u>Lot 2 : 5 groupes scolaires</u> : C. Hilaire, Petits Poucets ; Jean Burger ; Château Aumiot, Trimazo ; Fort Moselle ; Les Isles	116 083,33 €	Région Grand Est	29 270,00 €	10%
<u>Lot 3 : 7 groupes scolaires</u> : Magny Plaine, Moineaudière ; Sainte-Thérèse ; Les Plantes ; Les Quatre Bornes ; Saint-Martin ; Michel Colucci ; Chanteclair, Debussy	79 183,33 €			
	1.0	AUTOFINANCEMENT Fonds Propres	58 540,00 €	20%
	p to	Emprunts		
		Crédit-bail		
	*	Autres		
TOTAUX	292 699,99 €		292 699,99 €	100%

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2024

POLE CULTURE
CELLULE DE GESTION
SK

# DECISION

# relative aux tarifs municipaux du Pôle Culture

Monsieur Patrick THIL, Adjoint au Maire de la Ville de Metz délégué à la Culture et aux Cultes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Metz en date du 16 juillet 2020;

Vu la décision de l'Adjoint Délégué du 28/03/2023 modifiée le 06/09/2023 ;

Vu la décision de l'Adjoint Délégué du 26/10/2023.

# **DECIDE**

Article 1 – de fixer les tarifs applicables aux activités exercées par le Pôle Culture comme indiqués dans l'annexe ci-jointe à compter du 01/07/2024.

Article 3 - La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le dépôt d'un tel recours peut être opéré par voie électronique à partir du site de téléprocédures <a href="http://www.telerecours.fr/">http://www.telerecours.fr/</a>.

Article 4 - Elle fera l'objet d'une communication lors d'un prochain Conseil Municipal et sera inscrite au registre des délibérations conformément à l'article L2122-23 du CGCT.

Article 5 - Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Metz est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Moselle et à Monsieur le Trésorier Principal Municipal.

Fait à METZ, le 07/07/2024

Pour le Maire

L'Adjoint Délégué à la culture et aux cultes

Patrick THIL

Conseiller délégué aux établissements culturels de l'Eurométropole de Metz Conseiller départemental de la Moselle

	Tarifs 2021	Evolution 2021-2023 (en %)	Tarifs 2023	Tarifs 2024
CULTURE			100000	
		Divinos (Altrono Alberta a Vi		
Action culturelle		126.7%		
Cession de concerts de l'Harmonie		•	В	
Pour les personnes dont le siège social est situé dans l'agglomération messine  cession à l'unité (deux heures maxi)  ne sont pas intégrés dans ce tarif les coûts de transport, d'hébergement ou de frais de bouche  €/cession/2 heures maxi	2 020,00	10%	2 222,00	2 304,21
Pour les personnes dont le siège social est situé hors de l'agglomération messine  cession à l'unité (deux heures maxi)  ne sont pas intégrés dans ce tarif les coûts de transport,  d'hébergement ou de frais de bouche	2 600,00	10%	2 860,00	2 965,82
Pour les personnes dont le siège social est situé sur le territoire de Metz  cession à l'unité  ne sont pas intégrés dans ce tarif les coûts de transport, d'hébergement ou de frais de bouche	gratuité	0%	gratuité	v I

							Tarifs 2021	Evolution 2021-2023 (en %)	Tarifs 2023	Tarifs 2024
CULTURE		<b>一种数据</b>								
MAN 200 A CO.				A STATE OF THE STA						
Patrimo	ine culturel									
	Location des espaces ouv	verts au publi	c dans la Por	te des Allem	ands_		L.			
92 2	Pour les entreprises, disp	osant d'une a	dresse posta	ile à Metz						
		Salle Sire de Ranconval et Philippe Dex y compris ses dépendance s et la terrasse (optionnel) - journée complète (24h) - journée (10h) - demijournée (4h)	Ĺ	24h 10h 4h	Messins Messins Messins	€/salle/24 heures €/salle/10 heures €/salle/4 heures	915,00 715,00 610,00	11,89%	1 000,00 800,00 650,00	1 040,00 830 675
		Espace Bail - journée complète (24h) - journée (10h) - demi- journée (4h)	Location de salle Location de salle Location de salle	24h 10h 4h	Messins Messins Messins	€/salle/24 heures €/salle/10 heures €/salle/4 heures	102,00 85,00 50,00	17,65%	120,00 100,00 60,00	125 105 62

						*	Tarifs 2021	Evolution 2021-2023 (en %)	Tarifs 2023	Tarifs 2024
						2.5				-
	Pour les entreprises, sa	ns adresse pos	tale à Metz							-
		Salle Sire de								
		Ranconval et Philippe Dex	= 120 min = 120					e gan		
		y compris								
		ses						1 (		
		<u>dépendance</u> <u>s et la</u>								
		terrasse								
4		(optionnel)								-
		- journée	l a satism da			€/salle/24				
		complète (24h)	Location de salle	24h	Non messins	€/Salle/24 heures	1 070,00	12,15%	1 200,00	1 245,00
		- journée	Location de			€/salle/10		,	,	1 2 10,00
		(10h)	salle	10h	Non messins	heures	870,00	9,20%	950,00	985
33		- demi-	Location de	20.	NI	€/salle/4	760.00	14 0 40/	950.00	000
		journée (4h)	salle	4h	Non messins	heures	760,00	11,84%	850,00	880
			5							
		Espace Bail								
		- journée				61 11 10 4				
		complète (24h)	Location de salle	24h	Non messins	€/salle/24 heures	155,00	9,68%	170,00	175
		- journée	Location de	2-111	140111110001110	€/salle/10	100,00	5,5575	,	170
	9	(10h)	salle	10h	Non messins	heures	135,00	11,11%	150,00	155
		- demi-	Location de	21.	Nice or excise	€/salle/4	100.00	10.000/	110,00	445
		journée (4h)	salle	4h	Non messins	heures	100,00	10,00%	110,00	115
						Location de				
Pour les a	ssociations tout espace or	ivert au nublic	dans la Porte	des Allem		Location de salle	gratuité		gratuité	gratuité
roui les a	Sacciations tout espace of	vert au public	dano la i Olto	, 430 / 11101111						
			ŧ						ж	
	Location des espaces o	ouverts au publ	ic dans l'Egli	se des Trin	<u>itaires</u>	12				

			₩ ¥				Tarifs 2021	Evolution 2021-2023 (en %)	Tarifs 2023	Tarifs 2024
	Associations	culturelles et p	atrimoniales							gratuité
	Pour les particuliers résid	lents messins								
		- journée								
		complète	Location de	- //		€/salle/24				
		(24h)	salle	24h	Messins	heures €/salle/10				600
	φ.	- journée (10h)	Location de salle	10h	Messins	€/salle/10 heures	11.9			400
			Location de	1011	Messins	€/salle/4				400
			salle	4h	Messins	heures				150
	Pour les particuliers résid		sins			0 1 1				
		<ul> <li>journée</li> <li>complète</li> </ul>	Location de			€/salle/24				(5.5)
		(24h)	salle	24h	Messins	heures				800
		- journée	Location de	2	Widdeline	€/salle/10				
a a		(10h)	salle	10h	Messins	heures	10			600
		- demi-	Location de	80.0	200 (201 ) 201	€/salle/4	9			
		journée (4h)	salle	4h	Messins	heures				350
	Pour les entreprises et in	stitutions pub	liques, dispo	sant d'une a	dresse posta	le à Metz	W 17			
		<ul> <li>journée</li> <li>complète</li> </ul>	Location de			€/salle/24				7.
		(24h)	salle	24h	Messins	heures	6			750
	*	- journée	Location de			€/salle/10				
(8)		(10h)	salle	10h	Messins	heures				500
9		- demi-	Location de			€/salle/4				
P.		journée (4h)	salle	4h	Messins	heures				300
	Pour les entreprises et in	stitutions pub	liques, sans	adresse post	ale à Metz					
						<u></u>				
		<ul> <li>journée</li> <li>complète</li> </ul>	Location de			€/salle/24				
W W		(24h)	salle	24h	Messins	heures	· .			950
a <sup>a</sup> s		- journée	Location de			€/salle/10				
2		(10h)	salle	10h	Messins	heures				750
		- demi-	Location de			€/salle/4				
		journée (4h)	salle	4h	Messins	heures				500
	Location des espaces ou	verts au publi	c dans la Bas	silique Saint \	/incent					

				9		Tarifs 2021	Evolution 2021-2023 (en %)	Tarifs 2023	Tarifs 2024
	Associations culturelles e	t patrimoniales			3				gratuité
	Pour les particuliers résidents messi								
	- journée								
	complète	Location de			€/salle/24				
a a	(24h)	salle	24h	Messins	heures				1000
2	- journée	Location de	4.01		€/salle/10				
	(10h)	salle	10h	Messins	heures				800
,	- demi-	Location de ) salle	4h	Messins	€/salle/4 heures				500
•	journée (4h	) salle	411	Messins	neures		a .		500
	Pour les particuliers résidents non m	essins							
	- journée							=	
	complète	Location de			€/salle/24				
	(24h)	salle	24h	Messins	heures				1200
	- journée	Location de			€/salle/10	1			
(F)	(10h)	salle	10h	Messins	heures				1000
1966 1970	- demi-	Location de			€/salle/4		a 25		
	journée (4h	) salle	4h	Messins	heures				700
	Pour les entreprises et institutions p	ubliques, dispo	osant d'une a	adresse postale	e à Metz		N.	3E	
	- journée								
	complète	Location de			€/salle/24				
	(24h)	salle	24h	Messins	heures				1200
	- journée	Location de			€/salle/10				
	(10h)	salle	10h	Messins	heures				1000
1	- demi-	Location de			€/salle/4				
	journée (4h	) salle	4h	Messins	heures				700
	Pour les entreprises et institutions p	ubliques, sans	adresse pos	tale à Metz	4				
	- journée				· ·				
	complète	Location de			€/salle/24				
W	(24h)	salle	24h	Messins	heures			+	1450
	- journée	Location de			€/salle/10	,			
	(10h)	salle	10h	Messins	heures				1200
14	- demi-	Location de			€/salle/4				
	journée (4h	) salle	4h	Messins	heures				900

		Tarifs 2021	Evolution 2021-2023 (en %)	Tarifs 2023	Tarifs 2024
CULTURE					
Archives Municipales					
Certification conforme et Numérisation d'un document (hors frais d'impression)			3		
					8.85
Certification conforme (droit d'expédition ou extrait authentique	*		¥11		
des archives publiques) ; prix fixé par décret	€/acte	3,00	0,0%	3,00	3,00
Numérisation d'un document précisément référencé (n'existant					
pas sous forme numérique, sous réserve des contraintes techniques et de l'état du document)	€/page	6,10	10,0%	6,70	7,00
					× 1
Droits de réutilisation et Mise à disposition (hors frais de reproduction ou d'impression	<u>n)</u>				ra .
Réutilisation des informations publiques à des fins					
commerciales	€/fichier-vue-image/an	0,00	0,0%	0,00	0,00
(au-delà de 1.000 fichiers-vues-images pour 1 an)					
Mise à disposition des informations publiques à des fins commerciales ou non (payable une seule fois)	€/an	210,00	10,0%	231,00	240,00
confinerciales ou non (payable une seule lois)	€/an	210,00	10,076	231,00	240,00

			# 11 P	Tarifs 2021	Evolution 2021-2023 (en %)	Tarifs 2023	Tarifs 2024
CULTURE		是多数种类的 计分类 医二氏病 医克里氏病 医多种皮肤 医多种 医多种性	3. 文字和《诗句》				
Biblioth	nèques-Médiathèques			West Action of the	Education	A Substitution of the Control	War Carlotte House
Diblioti	icques-ineciati ieques					ALCO 5000	
	Abonnement annuel						
		Abonnement Médiajeunes : jeunes messins de 0 à 18 ans (Jusqu'à 18 documents pour 4 semaines,		-			
		renouvelables une fois)		gratuité		gratuité	gratuité
		Abonnement Médiajeunes : jeunes non messins de 0 à 18 ans (Jusqu'à 18 documents pour 4 semaines, renouvelables une fois)		anatuitá			
				gratuité		gratuite	gratuité
		Abonnement MédiAdultes : personnes +18 ans messines (limite 8 documents pour 4 semaines renouvelables une fois)					
		BERTHER AND	€/an			gratuité	gratuité
	ž.	Abonnement MédiAdultes : personnes +18 ans non messines (limite 8 documents pour 4 semaines renouvelables une fois)					
		Abonnement MédiAdultes renforcé : personnes +18 ans messines (de 9 à 18 documents pour 4	<b>€/</b> an			10,00	10,00
2		semaines renouvelables une fois)				20,00	20,00
		Abonnement MédiAdultes renforcé : personnes +18 ans non messin (de 9 à 18 documents pour 4 semaines renouvelables une fois)				51,00	E1 00
		Abonnements autres établissements	€/an			51,00	51,00
		Minima sociaux, étudiants, + 65 ans et Professionnels des bibliothèques, enseignants non messins Minima sociaux, étudiants, + 65 ans et Professionnels des bibliothèques, enseignants messins				gratuité	
		Carte permettant l'utilisation des services hors prêt (PC + usage du Wifi) pour les messins et non				5,00	5,00
		messins				gratuité	gratuité
		Etablissements scolaires et universitaires, structures sociales, culturelles socio- éducatives de Metz partenaires des Bibliothèques-Médiathèques				gratuité	gratuité
		Etablissements scolaires et universitaires, structures sociales, culturelles socio- éducatives non	#			grataito	gratuite
		messins mais de l'Eurométropole de Metz, partenaires des Bibliothèques-Médiathèques  Etablissements scolaires et universitaires, structures sociales, culturelles socio- éducatives extérieurs	=			10,00	10,00
		à l'Eurométropole de Metz partenaires des Bibliothèques-Médiathèques		50 (6)		28,00	28,00
				e			-
	Cartes de photocopies				5.0		-
		Carte (manuelle ou magnétique) de 12 unités de photocopies	Classic	4.50	004	4.50	
			€/carte	1,50	0%	1,50	1,50
		Carte (manuelle ou magnétique) de 35 unités de photocopies	€/carte	4,00	0%	4,00	4,00
		Carte magnétique de 100 unités de photocopies	€/carte	9,00	0%	9,00	9,00
	Frais divers				200	5,55	-
	riais divers	Remplacement de la carte d'emprunteur	€/unité	3,00	0%	3,00	3,00
		Remboursement d'un boîtier (CD audio, cassette audio ou vidéo, cédérom)	€/unité	2,00	0%	2,00	2,00
		Frais de retard (forfait par document, au-delà de 15 jours de retard)	€/doct €/recherche	3,00 16,00	0%	3,00	3,00
			erecherche	10,00	078		İ
		Recherche pour délivrance de documents ou de renseignements sans désigner précisément les sources (hors frais d'impression et de reproduction)			1	16.00	40.00
35.1		Socioco (Noto Italio d'Improssion et de reproduction)			1	16,00	16,00
		Reproduction intégrale d'un document numérisé sur clé USB ou DVD Numérisation d'un document (n'existant pas sous forme numérique, sous réserve des contraintes	€/unité	12,00	0%	12,00	12,00
		techniques et de l'état du document)	€/unité	6,00	0%	6,00	6,00
	Vente de catalogues et publicati	one					-
	vente de cataloques et publicati	<u>viio</u>	1				-
		Publications: Lettres de Saint-Clément et d'ailleurs: Bernard-Marie Koltès, Jean Vodaine - le passeur	€/unité	7,00	0%		
		de mots, Metz à table, Reliure d'art du XXe siècle - Bibliothèque Nationale du Luxembourg Publication : La Bibliothèque de Koltès : réécritures et métissages	€/unité	8,00	0%	7,00 8,00	7,00 8,00
		Carnets de Medamothi, revue	€/unité	12,00	0%	12,00	12,00
		Publications : Relieurs d'art d'aujourd'hui, Dans l'objectif des Frères Prillot : photographies de Metz	€/unité	15,00	0%		12,00
		(1891-1935), Femme en voyage, Rosette Choné Publication : Épreuves du temps : 200 ans de la Bibliothèque de Metz	E/unité	20.00	0%	15,00	15,00
		- 12	€/unité	30,00	0%	30,00	30,00

	*		Tarifs 2021	Evolution 2021-2023 (en %)	Tarifs 2023	Tarifs 2024
	Publication : La reliure de création aujourd'hui	€/unité	12,00	0%	12,00	12,00
	Publication : Jules Mougin, la révolte du cœur	€/unité	12,00	0%	12,00	12,00
	Affiches (l'unité)	€/unité	3,00	0%	3,00	3,00
	Cartes postales (la pochette)	€/pochette	5,00	0%	5,00	5,00
	Carte postale et marque-page	€/unité	0,50	0%	0,50	0,50
	Ouvrages collection "Itinéraires" en version française, anglaise et allemande - prix de vente au public	€/unité	7,00	0%	7,00	7,00
	Ouvrages collection "Itinéraires" en version française, anglaise et allemande - prix de cession pour la revente	€/unité	5,00	0%	5,00	5,00
	Ouvrages "La cathédrale Saint-Etienne" collection "Cathédrales de France" - prix de vente au public	€/unité	10,00	0%	10,00	10,00
	Ouvrages "La cathédrale Saint-Etienne" collection "Cathédrales de France" - prix de cession pour la revente	€/unité	8,00	0%	8,00	
	Ouvrages "Metz 1848-1918 Les métamorphoses d'une ville", réédition hors collection - prix de vente au public	€/unité	80,00	0%	80,00	
	Ouvrages "Metz 1848-1918 Les métamorphoses d'une ville", réédition hors collection - prix de cession pour la revente	€/unité	65,00	0%	65,00	65,00
	Ouvrage collection Ville d'Art et d'Histoire "Le Guide Metz" - prix de vente au public	€/unité	12,00	0%	12,00	12,00
	Ouvrage collection Ville d'Art et d'Histoire "Le Guide Metz" - prix de cession pour la revente	€/unité	9,00	0%	9,00	9.00
	Ouvrages collection "Jean-Michel Place/architecture" - prix de vente au public	€/unité	10,00	0%	10,00	10,00
	Ouvrages collection "Jean-Michel Place/architecture" - prix de cession pour la revente	€/unité	7,50	0%	7,50	1000 000 000 000 000 000 000 000 000 00
	Hors-série du magazine Connaissance des arts "Jacques-François Blondel" en version française et allemande - prix de vente au public	€/unité	10,00	0%	10,00	
	Hors-série du magazine Connaissance des arts "Jacques-François Blondel" en version française et allemande - prix de cession pour la revente	€/unité	9,00	0%	9,00	9,00
Vanta de da comunitar de de						-
Vente de documents retirés		G( ) 117	100	00/	4 00	-
	Documents de catégorie 1	€/unité	1,00		1,00	
	Documents de catégorie 2	€/unité	3,00	0%	3,00	3,00
<u>Divers</u>						-
	Cabas	€/unité	2,00	0%	2,00	2,00
	Casques audio	€/unité	2,00	0%	2,00	2,00
	Gobelets0	€/unité	2,50	0%	2,50	2,50

# REPUBLIQUE FRANÇAISE MAIRIE DE METZ

Pôle *Culture* Service *Action Culturelle*  Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704636-20240611-2024-419-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/07/2024

# DECISION PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU SENS DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

**OBJET**: Don de 18 400 € pour CONSTELLATIONS DE METZ

Nous, M. Patrick THIL, en qualité d'Adjoint au Maire à la Culture et aux Cultes, ci-après dénommée LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE, en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 et de l'arrêté de la délégation du 27 Novembre 2020 d'autre part,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) pris notamment en ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal nous a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L2122-22 du CGCT susvisé,

CONSIDERANT l'offre de don de M. Philippe COSSALTER, en qualité de particulier

### **DECIDE**

- ARTICLE 1 : D'accepter le don sans condition ni charge, sous forme d'un don en Nature, du particulier, M. Philippe Cossalter, estimé à un montant de 18 400 € HT (dix-huit mille quatre cents euros Hors Taxe) dans le cadre des manifestations « CONSTELLATIONS 2024 ».
- ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le dépôt d'un tel recours peut être opéré par voie électronique à partir du site de téléprocédures <a href="http://www.telerecours.fr/">http://www.telerecours.fr/</a>.
- ARTICLE 3 : Elle fera l'objet d'une communication lors d'un prochain Conseil Municipal et sera inscrite au registre des délibérations conformément à l'article L2122-23 du CGCT.
- ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Metz est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Moselle et à Monsieur le Trésorier Principal Municipal.

Fait à Metz, le 11/06/24

Pour le Maire,

L'Adjoint Délégué à la culture et aux cultes

Patrick THIL

Conseiller délégué aux établissements culturels de l'Eurométropole de Metz Conseiller départemental de la Moselle

Acte certifié exécutoire le

### **DB1-CONSTELLATIONS-24-11**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704636-20240711-2024-410-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2024

# REPUBLIQUE FRANÇAISE MAIRIE DE METZ

Pôle *Culture* Service *Action Culturelle* 

# DECISION PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU SENS DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

# **OBJET: Don de 6 614,4 € pour CONSTELLATIONS DE METZ**

Nous, M. Patrick THIL, en qualité d'Adjoint au Maire à la Culture et aux Cultes, ci-après dénommée LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE, en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 et de l'arrêté de la délégation du 27 Novembre 2020 d'autre part,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) pris notamment en ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal nous a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L2122-22 du CGCT susvisé,

CONSIDERANT l'offre de don de la société JCDECAUX,

### DECIDE

- ARTICLE 1 : D'accepter le don sans condition ni charge, sous forme d'un don financier, de la société JCDECAUX estimé à un montant de 6 614,4 € TTC (six mille six cent quatorze euros e quarante centimes Toutes Taxes Comprises) dans le cadre des manifestations "CONSTELLATIONS 2024".
- ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le dépôt d'un tel recours peut être opéré par voie électronique à partir du site de téléprocédures <a href="http://www.telerecours.fr/">http://www.telerecours.fr/</a>.
- ARTICLE 3 : Elle fera l'objet d'une communication lors d'un prochain Conseil Municipal et sera inscrite au registre des délibérations conformément à l'article L2122-23 du CGCT.
- ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Metz est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Moselle et à Monsieur le Trésorier Principal Municipal.

Fait à Metz, le 1110718024

Pour le Maire, L'Adjoint Délégué à la culture et aux cultes

Patrick THIL

Conseiller délégué aux établissements culturels de

l'Eurométropole de Metz

Conseiller départemental de la Moselle



Accusé certifié exécutoire

REPUBLIQUE FRANÇAISE Réception par le préfet : 15/07/2024

Pôle Culture

Service Action Culturelle

MAIRIE DE METZ

# DECISION PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU SENS DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

# **OBJET**: Don de 10 000 € pour CONSTELLATIONS DE METZ

Nous, **M. Patrick THIL**, en qualité d'Adjoint au Maire à la Culture et aux Cultes, ci-après dénommée **LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE**, en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 et de l'arrêté de la délégation du 27 Novembre 2020 d'autre part,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) pris notamment en ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal nous a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L2122-22 du CGCT susvisé,

CONSIDERANT l'offre de don de la société BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE,

### **DECIDE**

- ARTICLE 1: D'accepter le don sans condition ni charge, sous forme d'un don financier, de la société BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE estimé à un montant de 10 000 € TTC (dix mille euros Toutes Taxes Comprises) pour l'année 2024 et 10 000 € TTC (dix mille euros Toutes Taxes Comprises) pour l'année 2025 dans le cadre des manifestations "CONSTELLATIONS".
- ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le dépôt d'un tel recours peut être opéré par voie électronique à partir du site de téléprocédures <a href="http://www.telerecours.fr/">http://www.telerecours.fr/</a>.
- ARTICLE 3 : Elle fera l'objet d'une communication lors d'un prochain Conseil Municipal et sera inscrite au registre des délibérations conformément à l'article L2122-23 du CGCT.
- ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Metz est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Moselle et à Monsieur le Trésorier Principal Municipal.

Fait à Metz, le 1107/2024

Pour le Maire,

L'Adjoint Délégué à la culture et aux cultes

Patrick THIL

Conseiller délégué aux établissements culturels de

l'Eurométropole de Metz

Conseiller départemental de la Moselle

Acte certifié exécutoire le

057-215704636-20240821-2024-462-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/08/2024

# REPUBLIQUE FRANÇAISE MAIRIE DE METZ

Pôle *Culture* Service *Archives* 

# DÉCISION PRISE EN VERTU D'UNE DÉLÉGATION DONNÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU SENS DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

# OBJET: DON DE DOCUMENTS À LA VILLE DE METZ (ARCHIVES MUNICIPALES)

Nous, M. Patrick THIL, en qualité d'Adjoint au Maire à la Culture et aux Cultes, ci-après dénommée LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE, en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 et de l'arrêté de la délégation du 27 novembre 2020 d'autre part,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) pris notamment en ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal nous a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L2122-22 du CGCT susvisé,

CONSIDERANT les offres de dons de documents par des particuliers et organismes,

# **DECIDE**

- ARTICLE 1 : D'accepter, sans condition ni charge, le don de Mme Dominique VICAIRE, ayant droit directe, du fonds de documents de son père Albert HAEFELI (1909-1987), listé dans le document « Inventaire du fonds Albert HAEFELI » de la donatrice joint à la présente et en cours de vérification.
- ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le dépôt d'un tel recours peut être opéré par voie électronique à partir du site de téléprocédures <a href="http://www.telerecours.fr/">http://www.telerecours.fr/</a>.
- ARTICLE 3 : Elle fera l'objet d'une communication lors d'un prochain Conseil Municipal et sera inscrite au registre des délibérations conformément à l'article L2122-23 du CGCT.
- ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Metz est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Moselle et à Monsieur le Trésorier Principal Municipal.

Fait à Metz, le 2 1 AOUT 2024

Pour le Maire l'Adjoint/Délégué à la Culture et aux Cultes

Acte certifié exécutoire le

Conseiller délégué aux établissements culturels de

l'Eurométropole de Metz

Conseiller départemental de la Moselle

# **Inventaire du fonds Albert HAEFELI**

Donation de Madame Dominique VICAIRE



# Sommaire

1.	Prés	sentation d'Albert Haefeli par Jean Colnat	. 2
2.	Biog	graphie d'Albert Haefeli	.3
3.	Prés	sentation sommaire du fonds	.4
4.	Inve	entaire	.5
	4.1.	Livres anciens	.5
	4.2.	Livres dont l'auteur est Albert Haefeli	.6
	4.3.	Manuscrits et classeur (calligraphies et peintures)	.8
	4.4. d'auto	Albums des livres d'Albert Haefeli (totalité des livres augmentés d'illustrations, de lettres prités,)	
	4.5.	Album du livre « "Metz annexée 1870 à 1918 » de Marius Mutelet	14
	4.6.	Albums de créations d'Albert Haefeli	15
	4.7.	Grands documents « isolés »	16
	4.8.	Petits documents « isolés »	21
	4.9.	Inventaire de l'enveloppe aux ex-libris	26

# 1. Présentation d'Albert Haefeli par Jean Colnat

Dans le numéro trois des *cahiers lorrains*<sup>1</sup> daté de septembre 1987, Jean Colnat, directeur honoraire des archives départementales de la Moselle, dressait cette biographie d'Albert Haefeli :

« Notre Société a perdu un de ses membres les plus anciens, les plus fidèles : Albert Haefeli nous a quittés le 20 mai 1987, après une longue maladie.

Il était né le 18 septembre 1909 à Montigny-lès-Metz; son grand-père était venu de Suisse s'y installer, son père y tenait un commerce. Sa famille maternelle, les Antoine, y habitait depuis le XVIIe siècle. Albert était donc profondément enraciné dans sa petite ville, qu'il ne quitta jamais.

Un grand talent d'artiste, une curiosité inlassable pour l'Histoire, une passion pour Metz et le Pays messin : telles furent les lignes directrices de ses travaux et de sa vie.

Tout enfant, il avait commencé à dessiner et à peindre; plus tard il suivit les cours de l'École des Arts Appliqués de Metz, et il rappelait fièrement qu'il avait eu pour maîtres Nicolas Untersteller et Clément Kieffer. S'il aimait présenter les sites et les villages du Val de Metz, il ne recherchait pas, bien au contraire, la publicité des expositions, et n'en consentit qu'une seule, en 1984, à la Bibliothèque universitaire; de sorte que son œuvre picturale reste en grande partie ignorée.

Comme dessinateur, il jouissait, en revanche, d'une juste renommée. Albert Haefeli a été le délicat illustrateur de ses propres livres. Fler d'être Messin, du Pays sinon de la Ville elle-même, il y a trouvé les monuments qui ont séduit en lui l'artiste et l'érudit ; il les a étudiés et racontés avec un soin scrupuleux, et il les a dessinés d'un trait inimitable. De Metz il a fait briller les Facettes, il a décrit Saint-Eucaire et Saint-Maximin. Au Pays messin il a offert les Fermes-châteaux, les Croix, les Églises fortifiées, et il a fait revivre dans sa splendeur ce petit Versailles que fut le château épiscopal de Frescaty. A Montigny il a donné Saint-Joseph, puis il a pensé à une Histoire de la ville.

Il excellait aussi dans ces spécialités difficiles, minutieuses, que sont l'héraldique, l'ex-libris et la philatélie. Combien d'ex-libris a-t-il créés pour ses nombreux amis l Héraldiste confirmé, il a été, pendant plus de vingt ans, un des animateurs, et le dessinateur, de cet Armorial des communes de la Moselle, publication restée unique en France<sup>2</sup>; il a encore recherché, et publié en collaboration, les blasons de nos évêques et de nos maîtres-échevins.

Tant de travail justifiait récompense : d'abord le ruban puis la rosette des Palmes académiques, enfin en 1981 la croix de chevalier de l'Ordre national du Mérite, qu'il voulut recevoir dans l'intimité de sa maison familiale. Cette cérémonie, en présence seulement de son épouse Marthe, fidèle compagne et collaboratrice, de ses enfants et d'un cercle de vieux amis, fut une des plus radieuses journées de sa vie.

L'Académie nationale de Metz, après l'avoir reçu membre correspondant en 1965, lui avait décerné en 1976 une médaille d'honneur au titre du prix Herpin pour les quatre volumes des Fermes-châteaux du Pays messin; et en 1982, pour l'ensemble de son œuvre, une médaille de vermeil, distinction bien rarement consentie.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les Cahiers lorrains est la revue de la Société d'histoire et d'archéologie de Lorraine (SHAL).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les départements de la Seine et du Bas-Rhin réalisent des armoriaux pour l'ensemble des communes. Alors que le département de la Seine compte 81 communes et que le Bas-Rhin est composé d'environ 530 communes, l'armorial de la Moselle recense plus 760 armoiries communales.

Notre Société, à laquelle il avait adhéré très tôt, l'appela à son comité; malgré le travail que lui imposait sa profession de commerçant, il participait activement à toutes les séances, et pendant quinze ans, de 1964 à 1979, il assuma les fonctions ingrates de trésorier. Extrêmement attaché à la S.H.A.L., où son ancienneté faisait de lui un mainteneur des traditions, assidu aux conférences et aux excursions, il avait vu avec mélancolie la disparition de l'Annuaire en 1980, et il fut très peiné, dans ses dernières années, quand son état de santé l'empêcha de venir à nos réunions.

Souvent passionné, toujours affable et souriant, il participait depuis si longtemps à la vie de notre association, avec tant de dévouement et d'efficacité, que son souvenir ne s'effacera pas. Albert Haefeli a bien mérité de Metz et du Pays messin, qu'il a tant aimés. »

# 2. Biographie d'Albert Haefeli

Armorial des communes de la Moselle, t. I-VIII, Metz, 1951-1970.

En collaboration avec H. TRIBOUT DE MOREMBERT, *Maîtres échevins et maires de Metz (1189-1959). Armorial et notes biographiques*, dans Annuaire de la S.H.A.L., 1959, p. 45-81.

En collaboration avec le même, *Les évêques de Metz. Armorial*, biobibliographie, dans Annuaire de la S.H.A.L., 1961, p. 59-92.

Saint-Eucaire de Metz, Metz, 1962, 34 p.

Quelques ex-libris religieux messins, dans Annuaire de la S.H.A.L., 1962, p. 111-127.

Frescaty, dans Annuaire de la S.H.A.L., 1964, p. 139-163.

Metz à travers l'ex-libris, dans Les Cahiers lorrains, 1965, p. 52-54, 65-88, 97-109.

Metz, dans Invitation au XIe Congrès national de la droguerie française, Metz, 1966, p. 9-23.

Saint-Maximin de Metz, Metz, 1970, 22 fits, 14 pl.

Les fermes-châteaux du Pays messin, Metz, I, 1972, 103 p., II, 1973,104 p., III. Le Val de Metz, 1974, 104 p., IV. Le haut chemin et le Saulnois, 1975, 104 p.

Metz en cartes postales anciennes, Zaltbommel, Bibliothèque européenne, 1974,154 p.

Frescaty, le Versailles messin, suivi de Frescatelly, le Petit château, le château de Courcelles, Metz, 1974, 103 p.

Les croix du Pays messin, Metz, 1975, 104 p.

Les clochers fortifiés du Pays messin, Metz, I. Rive droite de la Moselle, 104 p., II. Le Mont Saint-Quentin, 1979, 104 p. III. Le Val de Metz, 1981, 104 p.

Les facettes de Metz, 1977, 91 p.

Saint-Joseph de Montigny-lès-Metz, Histoire d'une paroisse et de son église, Metz, 1980, 83 p.

# 3. Présentation sommaire du fonds

Madame Dominique Vicaire, la fille unique Albert Haefeli, a souhaité donner à la ville de Metz un ensemble de documents qui appartenaient à son père.

Ce fonds est constitué des types de documents suivants :

- Des livres anciens comme « Le vieux Metz disparue et inconnu » de E. Prillot ou un « Armorial historique et généalogique de Lorraine » de J. Alcide Georgel;
- Des livres dont l'auteur est Albert Haefeli.
- Des manuscrits enluminés et calligraphiés par Albert Haefeli. Ce sont des armoriaux de Metz et de la Lorraine.
- Des albums des livres d'Albert Haefell. Dans ces albums l'auteur a repris les pages de ses livres et y a ajouté ses dessins, aquarelles, des articles de journaux, des correspondances et également le dépôt légal.
- L'album du livre « "Metz annexée 1870 à 1918 » de Marius Mutelet reprend le même principe.
   Ce live est enrichit de billets de banques, de tickets de rationnement, de cartes postales, de timbres et de photographies de la période de la première Annexion.
- Des albums qui conservent des créations d'Albert Haefeli comme ses fameux ex-libris, des articles de journaux et dessins et peintures.
- Un lot de grands documents isolés principalement composé de cartons grattés et de dessins à l'encre noire. Ces dessins représentent des vues du pays messins ou sont des « matrices » d'exlibris.
- Un lot de petits documents isolés qui comprend des menus, ex-libris et autres documents.

Ce fonds est d'un grand intérêt pour l'histoire de Metz, du pays messin et de l'héraldique communale en Moselle.

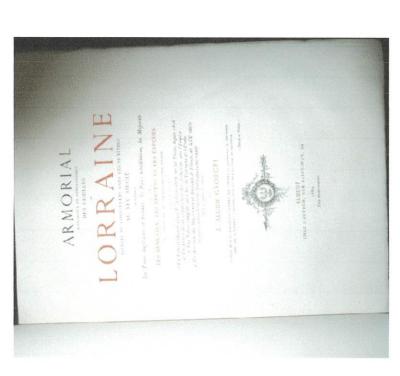
and the second of the second o

# 4. Inventaire

# 4.1. Livres anciens

Date	1932	1882
Auteur	E. Prillot	J. Alcide Georgel
Nombre de pages	32 planches	720
Description sommaire	"Le vieux Metz disparu et inconnu Album de vues artistiques"	Armorial historique et généalogique de Lorraine titrées ou confirmées dans leurs titres au XIXe siècle
Dimensions approximatives (en cm)	29,5 x 40 x 5,5	27 x 36 x 6,5
Type de document	1 Livre relié ; tranche cuir	2 Livre relié cuir
Numéro d'inventaire provisoire	П	2





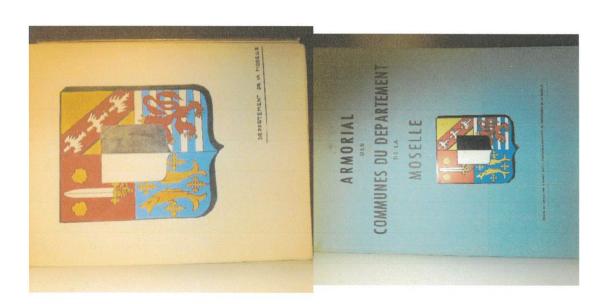
Page 5 sur 27

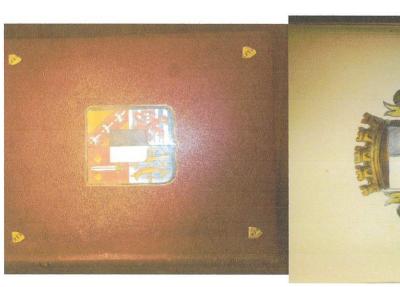
Inventaire du fonds Albert HAEFELI - Donation de Madame Domínique VICAIRE

4.2. Livres dont l'auteur est Albert Haefeli

Numéro 		Dimensions		Nombre de		
d inventaire provisoire	lype de document	approximatives (en cm)	Description sommaire	bages	Auteur	Date
m	3 Livre	16×21	Frescaty Le Versailles messin	104	Albert Haefeli	
4	4 Livre	16 x 21	Les clochers fortifiés du pays messin	104	Albert Haefeli	
Ţ.	5 Livre	16 x 21	Les fermes-châteaux du pays messin **	104	Albert Haefeli	
9	6 Livre	16×21	Les fermes-châteaux du pays messin ***	100	Albert Haefeli	
7	7 Livre	16 x 21	Les facettes de Metz (des images encrées)	92	Albert Haefeli	
8	8 Livre	16 x 21	Les clochers fortifiés du pays messin **	104	Albert Haefeli	
6	9 Livre	16 x 21	Les clochers fortifiés du pays messin ***	104	Albert Haefeli	
10	10 Livre	16 x 21	Les fermes-châteaux du pays messin ***	104	Albert Haefeli	
11	11 Livre	16 x 21	Saint Joseph de Montigny-lès-Metz	84	Albert Haefeli	
12	12 Livre	16×21	Les croix du pays messin	104	Albert Haefeli	
		رد ، عار م	Metz en cartes postales ancienne (cartes de la collection de Mademoiselle	160 (omitron)	Albort Laofoli	1074
2	livro rolló ruir imprimó ot doccino		Armorial des communes de la Moselle Tomo 1 avec les deseins et paintures			
14		26 x 33 x 4	originaux de l'auteurs	A définir	Albert Haefeli	1960
			Les huit tomes de l'armorial de la Moselle reliés en un volume. Quelques armoiries			
15	15 Livrets reliés, bleu du cuir	20 x 27 x 4	peintes par l'auteur.	A définir	Albert Haefeli	1950 à 1970







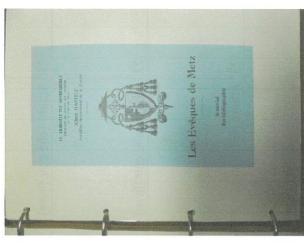


Inventaire du fonds Albert HAEFELI - Donation de Madame Dominique VICAIRE

4.3. Manuscrits et classeur (calligraphies et peintures)

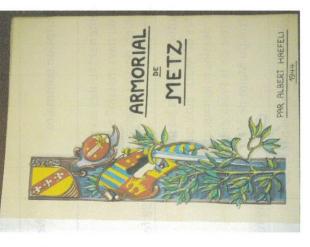
Numéro d'inventaire provisoire	Type de document	Dimensions approximatives (en cm)	Description sommaire	Nombre de pages	Auteur	Date
16	Manuscrit calligraphié et enluminé 16 (relié)	26 x 33 x 5	Armorial de Metz - calligraphié et enluminé par Albert Haefeli Cet ouvrage conçu et réalisé pendant l'occupation a été mis au propre pendant les semaines de bombardement d'août 1944	A définir	Albert Haefeli	1944
17	Manuscrit calligraphié et enluminé 17 (relié)	27 x 33 x 4	Grand Armorial de Lorraine - calligraphié et enluminé par Albert Haefeli	74 feuilles	Albert Haefeli	1945
	Classeur noir avec des intercalaires calligraphiés et enluminés ainsi que		Armorial des maître-échevin et Maires de Metz 1189 - 1959 (article enrichi des peintures originales de l'auteur) Suivi, sur le même principe de "Les Evêques de Metz" armorial bio-bibliographique Nota : souvent les écus sont découpés et			
18	18 des imprimés	27 × 33 × 4	collés	_	Albert Haefeli	1959 ?





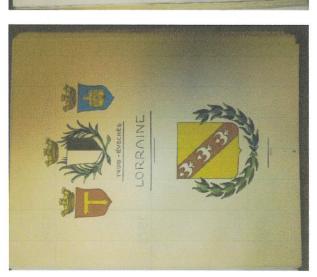










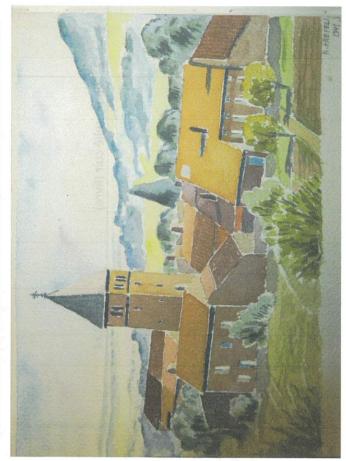


Page 9 sur 27

4.4. Albums des livres d'Albert Haefeli (totalité des livres augmentés d'illustrations, de lettres d'autorités, ...)

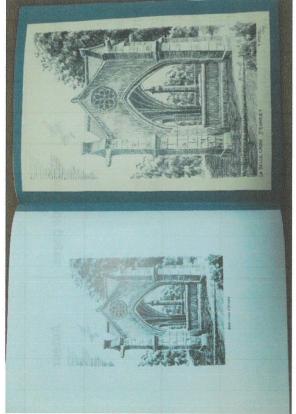
23	22	21	20	19	Numéro d'inventaire provisoire
Album relié cuir (livre)	Album relié cuir (livre)	Album relié cuir (livre)	Album relié cuir (livre)	Album relié cuir (livre)	Type de document
21 x 28 x 4,5	21 × 28 × 5	21 × 28 × 5	21,5 x 28 x 4	22 x 28 x 5	Dimensions approximatives (en cm)
Album relié contenant toutes les pages du livre "les clochers fortifiés du pays messin - tome 3" ainsi que des photographies, dessins originaux, aquarelle, ISBN articles de journaux.	Album relié contenant toutes les pages du livre "les clochers fortifiés du pays messin - tome 2" ainsi que des photographies, dessins originaux, aquarelle, ISBN articles de journaux.	Album relié contenant toutes les pages du livre "les clochers fortifiés du pays messin - tome 1" ainsi que des photographies, dessins originaux, lettre du Maire de Metz et articles de journaux	Album relié contenant toutes les pages du livre "les facettes de Metz" ainsi que des photographies, dessins originaux et articles de journaux ; lettre de la Présidence de la République, lettre du Maire de Metz et ISBN.	Album relié contenant toutes les pages du livre "les croix du pays messin" ainsi que des photographies, dessins originaux et articles de journaux.	Description sommaire
77 feuillets	66 feuillets	68 feuillets	49 feuillets	98 feuillets	Nombre de pages
Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Auteur
1981	1979	1976	1977		Date











Page 11 sur 27

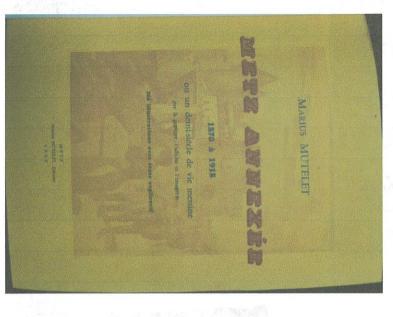
28	27	26.	25	24	Numéro d'inventaire provisoire
28Album relié cuir (livre)	27Album relié cuir (livre)	26Album relié cuir (livre)	25 Album relié cuir (livre)	24Album relié cuir (livre)	Type de document
28,5 × 22 × 3	23 x 32 x4	22 x 28 x 3,5	22 x 28 x 3,5	22 x 28 x 3,5	Dimensions approximatives (en cm)
Album relié contenant toutes les pages de la plaquette "Saint Eucaire de Metz" ainsi que des photographies, plans, peinture, Courriers et articles de journaux en lien avec l'ouvrage ; papier du dépôt légal Avant-propos manuscrit de Gabriel Hocquard, ancien sénateur-maire de Metz Papiers manuscrits du XVIIe ? Copies ?	Album relié contenant toutes les pages du livre "Frescaty" ainsi que des photographies, plans, peinture, Courriers et articles de journaux en lien avec l'ouvrage ; papier du dépôt légal	Album relié contenant toutes les pages du livre "les fermes-châteaux du pays messin - tome 4" ainsi que des photographies, articles de journaux, ISBN, correspondances.	Album relié contenant toutes les pages du livre "les fermes-châteaux du pays messin - tome 3" ainsi des photographies.	Album relié contenant toutes les pages du livre "les fermes-châteaux du pays messin - tome 2" ainsi des photographies, dessin original, articles de journaux	Description sommaire
	67 feuilles cartonnéesAlbert Haefeli	68 feuillets	53 feuillets	62 feuillets	Nombre de pages
Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Auteur
1962		1975		1973	Date



Page 13 sur 27

## 4.5. Album du livre « "Metz annexée 1870 à 1918 » de Marius Mutelet

29 All	Numéro d'inventaire provisoire
29 Album relié cuir (livre)	Type de document
20 x 27 x 6	Dimensions approximatives (en cm)
Album relié, version enrichie du livre "Metz annexée 1870 à 1918" de Marius Mutelet Des photographies de la collections personnelles des Haefeli (photo de classe,) des billets de banque, des "tickets de rationnement", des timbres, des articles de journaux, versement d'or pour la défense,	Description sommaire
	Nombre de pages
Marius Lutelet	Auteur
1962	Date



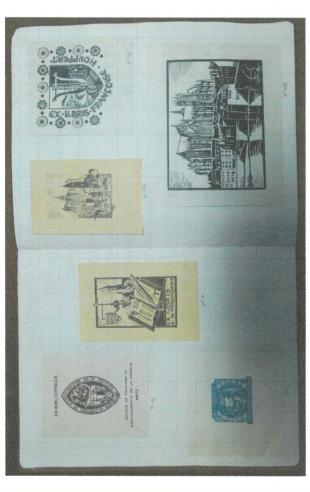


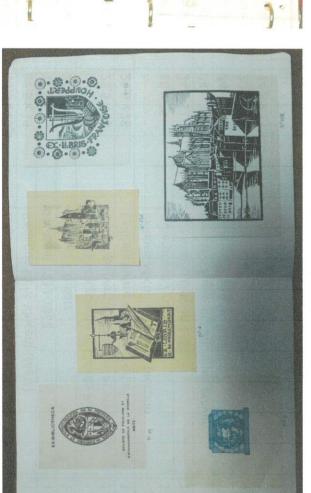


## Inventaire du fonds Albert HAEFELI - Donation de Madame Dominique VICAIRE

### 4.6. Albums de créations d'Albert Haefeli

Dimensions approximatives (en cm)	ions atives n)	Description sommaire	Nombre de pages	Auteur	Date
	Album photo l'artist l'héral	Album qui recueille divers articles, photographies et œuvres originales de l'artiste notamment en lien avec l'héraldique.			
27 x 34 x 3,5	En inte libris fi	En intérieur, 1er document : livret de l'Ex- libris français 12 année - n°28	A définir	Divers	Variées
	Enserr Haefel	Ensemble des ex-libris réalisés par Albert Haefeli, autres dessins et quelques			
20 x 27 x 4	photo	photographies	/	Albert Haefeli	۲.
	« Fes c	« Les chroniques de Dominique Ginestois »		Dominique Ginestois	
	dans k	dans la voix lorraine; article de journaux		(pseudonyme	
25 x 29 x 3	décou	découpés et collés sur des intercalaires	A définir	d'Albert Haefeli)	ځ.





Page 15 sur 27

### 4.7. Grands documents « isolés »

55	54	53	52	51	50	49	48		47	46		45	44	43	42	41	40	39		38	37	36	35		34	33	Numéro d'inventaire provisoire
Dessin à l'encre noire	Carton peint	Carton gratté et encre noire	Carton gratté et encre noire	Carton gratté et encre noire	Carton gratté et encre noire	Carton gratté et encre noire	Carton gratté et encre noire		Carton gratté et encre noire	Carton gratté et encre noire		Carton gratté et encre noire	Carton gratté et encre noire	Carton gratté et encre noire	Carton gratté et encre noire	Carton gratté et encre noire	Carton gratté et encre noire	Carton gratté et encre noire		Carton gratté et encre noire		Carton gratté et encre bleue	Carton gratté et encre bleue	Type de document			
24 x 32	16 x 22,5	14,5 x 23,5	20,5 x 29	24 x 32	24 x 32	24 x 32	16 x 25		21,5 x 28	22,5 x 28		24 x 14	11,5 x 16	12,5 x 19	10,5 x 20,5	24 x 32	24 x 31,5	12 x 17		15,15 x 16	20 x 27,5	24 x 30	24 x 32		21 x 27	24 x 32	Dimensions approximatives (en cm)
Borny sur la place du village	Armoiries et lampe de mineur - Projet n°3	Augny	Croix, arbre, mur et maison	Ex-libris - Pape Jean-Paul II	Berupt d'après une ancienne gravure	La ferme d'Orly en 1952	superposée / reprise)	Ex-libris Michèle Marchal (version	Ex-libris Pierre et Liliane Hiriart	Demange (version château et arbres)	Ex-libris Marguerite et Claude Puhl-	Ex-libris E Delort	FNASOR 1932-1962	Basilique Saint-Vincent (Metz)	Château (entrée et tour)	Ex-libris Jean Kahn	Ex-libris A-F Bendoraitis		Armoiries d'un évêque (azur, rose et croissant argent : chef de gueules au	Ex-libris Comte de Maud'huy	Ex-libris Sager Sager	Les Bordes Croix des Lépreux	Demange	Ex-libris Marguerite et Claude Puhl-	La Horgne au Sablon 1945	La Horgne au Sablon	Description sommaire
<b>L</b>		P.	<b></b>	<b>-</b>	H		1	· .	₽			1	<b>F</b>	H	<u></u>	-	Þ		. !	-	1	Lª	-			1	Nombre de pages
Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli		Albert Haefeli	Albert Haefeli		Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli		Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli		Albert Haefeli	Albert Haefeli	Auteur
1936		1973	1942			1952																1942			1945	1964	Date

Numéro		Dimensions		Nombro do		
d'inventaire provisoire	Type de document	approximatives (en cm)	Description sommaire	pages	Auteur	Date
56	Dessin à l'encre noire	14 x 24	Aube chapelle Baumé	1	Albert Haefeli	1943
57	Dessin à l'encre noire	17,5 x 25	LA porte des Allemands à Metz	1	Albert Haefeli	
58	Dessin à l'encre noire	19,5 x 25	AUBE Le cimetière	1	Albert Haefeli	1943
59	Dessin à l'encre noire	21,5 x 30	Norroy Le Veneur	1	Albert Haefeli	1942
09	Dessin à l'encre noire	21,5 x 30	Ay sur Moselle	1	Albert Haefeli	1942
61	Dessin à l'encre noire	21,5 x 30	LA croix de Louve	1	Albert Haefeli	
62	Dessin à l'encre noire	24,5 x 29,5	Château de Luttange	1	Albert Haefeli	
63	Dessin à l'encre noire	25,5 x 32	Montigny (Petit Jean XXIII?)	1	Albert Haefeli	
64	. Dessin à l'encre noire	25,5 x 32	La Grange aux Ormes	1	Albert Haefeli	
9	Dessin à l'encre noire	25,5 x 32	Sabarat	<del></del> 1	Albert Haefeli	1935
99	Dessin à l'encre noire	24,5 x 32	Château Fabert à Moulins	-	Albert Haefeli	1934
29	Dessin à l'encre noire	25,5 x 32	Vantoux	-	Albert Haefeli	1943
89	Dessin à l'encre noire	25,5 x 32	La Grande aux Ormes, colombier		Albert Haefeli	
69	Dessin à l'encre noire	25 x 32	Sorbey	-	Albert Haefeli	1942
0/	Dessin à l'encre noire	25,5 x 32	Marly	=	Albert Haefeli	a de la companya de l
71	71 Dessin à l'encre noire	25,5 x 32	Fey		Albert Haefeli	
72	Dessin à l'encre noire	25,5 x 32	Woippy	-	Albert Haefeli	1943
73	Dessín à l'encre noire	20,5 × 27	Metz La source	М	Albert Haefeli	
74	Dessin à l'encre noire	21 x 27	Sainte Barbe patronne du pays messin	<del></del> 1	Albert Haefeli	
75	Dessin à l'encre noire	25,5 x 32	Metz - Monument aux morts (avant W/W)	H	Albert Haefeli	
92	76 Dessin à l'encre noire	17 x 26	Jouy aux Arches - Le château du veau d'or		Albert Haefeli	·
77	Dessin à l'encre noire	25,5 x 32	La Horgne au Sablon, colombier et rempart	-	Albert Haefeli	1943
78	Dessin à l'encre noire	25,5 x 32	La Grange Le Mercie	-	Albert Haefeli	
79	Dessin à l'encre noire	25,5 x 32	Corny	1	Albert Haefeli	
80	Dessin à l'encre noire	21,5 x 30,5	Châtel Saint-Germain	-	Albert Haefeli	1942
81	Dessin à l'encre noire	21,5 x 30	Lemud	<del>, -1</del>	Albert Haefeli	1943
82	Dessin à l'encre noire	21,5 × 30	Vremy	<del>- 1</del>	Albert Haefeli	1942
83	Docein à l'oncre noire	21 5 x 30	Cincol	-	Albert Haefeli	1942

Page 17 sur 27

T						<u> </u>																						pro Nu
	109	108	107	106	105	104	103	102	101	100	99	98	97	96	95	94	93	92	91	90		89	88	87	86	28	84	Numéro ďinventaire provisoire
۳		Dessin à l'encre noire	Dessin à l'encre noire	Dessin à l'encre noire	Dessin à l'encre noire	Dessin à l'encre noire	Dessin à l'encre noire	Dessin à l'encre noire	Dessin à l'encre noire	Dessin à l'encre noire		Dessin à l'encre noire	Type de document															
	21.5 x 30	21,5 x 30	21,5 x 30	21,5 x 30	21,5 x 30	21,5 × 30	21,5 x 30	21,5 x 30	21,5 x 28	21,5 x 30		21,5 x 30	Dimensions approximatives (en cm)															
	Gorze	Coin sur Seille	Vallières	Novéant	Pournoy la Ghètive	Woippy	Failly	Vry	Fêves (croix basse)	Fèves	Poixe	Lorry-lès-Metz (Croix et vue sur le village)	Lemud (croix dans les bois)	Fey	Lorry lès Metz	Charly	Ancerville	Fey	La Horgne au Sablon	végétation)	Cuvry (croix adossée à un mur et	Argancy	Magny	Clouange	Haute-Rive	Plesnois	Grigy	Description sommaire
	1	خط	<b>F</b> -3	<b>Jan</b>	<b> &gt;</b>	<b></b>	has		<b> </b>	pana .	j.m.h	1	<b> </b>	<b>F-</b>	 	<b>j3</b>	<b> </b> 3	ļ.	-			نط		<b> </b> 2	<b> </b>	<b> </b>	دمإ	Nombre de pages
	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli	Albert Haefeli		Albert Haefeli	Auteur					
	1942	1942		1942	1942	1943	1942	1942	1943	194	1942	1942	1943	1942	1942	1942	1942	1942	1942	1942	<u> </u>	1942	1942	1942	1942	1943	1942	Date

Inventaire du fonds Albert HAEFELI - Donation de Madame Dominique VICAIRE

Numéro	A SECURE OF THE PROPERTY OF TH	Dimensions				
d'inventaire provisoire	Type de document	approximatives (en cm)	Description sommaire	Nombre de pages	Auteur	Date
111	Dessin à l'encre noire	21,5 x 30	Vrémy (croix sous un arbre)	Į.	Albert Haefeli	1942
112	Dessin à l'encre noire	21,5 x 30	Vrémy (crois derrière un arbuste)	1	Albert Haefeli	1942
113	Dessin à l'encre noire	21,5 x 30	Pommerieux	1	Albert Haefeli	1942
114	Dessin à l'encre noire	21 x 26,5	LA croix St-Clément au Sablon	1	Albert Haefeli	1942
	Dessin à l'encre noire sur feuille		Dessin à l'encre noire sur feuille cartonnée			
115		16,3 x 24,7	bleue de l'église de Ste-Barbe	7-1	Albert Haefeli	
	Dessin à l'encre noire sur feuille					
116	cartonnée bleue	13,5 x 19,5	Les Bordes Croix des Lépreux	<b>c</b> ad	Albert Haefeli	1942
			Le sceau de l'Hopital de Lausanne croix ;			
117	Dessin au cryon noir	20,5 x 26,5	projet n°1	<del>, -</del> 1	Albert Haefeli	9
			Ste-Barbe (illustration d'un livre d'A Haefeli			
118	Dessin imprimé (préface)	15 x 21,5	7)	_	Albert Haefeli	
119	119 Dessin issu d'un ouvrage	24 x 32	Marché couvert et cathédrale	1	Albert Haefeli	
120	Dessin issu d'une revue ?	19×24	Marché couvert et cathédrale	1	Albert Haefeli	
121	Dessin issu d'une revue ?	20 x 23	La porte des Allemands	2	Albert Haefeli	
122	122 Dessin issu d'une revue ?	19 x 24	Marché couvert et cathédrale	1	Albert Haefeli	
123	Enveloppe contenant des ex-libris	10 x 15 (environ)	Voir le paragraphe 4.9 en page 26	91	Albert Haefeli	
andrewski, printer, programment, and the state of the sta	Extrait d'un journal (La voix					
124	Lorraine?) ? Sur carton violet	15,5 x 22,5	Eglise Saint-Maximin	<del></del>	Albert Haefeli	
	Feuille cartonnée (peinture :					
125	aquarelle et gouache?)	14,5 x 13,5	Armoiries de la ville de Metz	<del>-</del>	Albert Haefeli	
126	Lithographie ?	15 x 12,5	Cathédrale de Metz et bras de la Moselle	<del></del> 1	Albert Haefeli	
		-	Armoiries d'Albert Haefeli (pots d'eau, fer à			•
127	Lithographie ?	14 × 20,5	cheval et étoiles)	1	Albert Haefeli	
128	Lithographie	13 x 25	Cathédrale de Metz	_	Albert Haefeli	
129		21,5 x 27	Relais de Corny	<del>, ,</del>	Albert Haefeli	3
130		21,5 x 27,5	Armoiries du département de la Moselle	<del>v-</del> 1	Albert Haefeli	
			Cathédrale de Metz ; Souvenir à l'occasion			· · · · · ·
131	131 Lithographie orange	32 x 25,5 (plié en 2)	de la Profession de foi de Dominique	-	Albert Haefeli	1968
			FC 21.0 OF 27.0 O			

141 Photocopie? Photocopie dans feuille pliée en 142 portefeuille 143 Photocopie et carton	<del></del>		·		140 Photocopie		139 Photocopie		138 Photocopie	137 Photocopie		136 Photocopie		135 feuille imprimée	Menu lithographie couleurs +	134 Maquette cartonnée d'armoiries		133 Lithographie(?) noire et bleue	132 noire et au blanko	Lithographie retouchée à l'encre	provisoire	Numéro d'inventaire Type de document
			ille pliée en												ouleurs +	d'armoiries		et bleue		ée à l'encre		ument
	21 x 27	23 x 27		21 x 29,7	21 x 29,7		21 x 29,7		21 x 29,7	21 x 29,7		21 x 29,7		25 x 32		15 x 17		13,5 x 20,5	46 x 27 (plié en 2)		(en cm)	Dimensions approximatives
Don't homeon and to post to main post	Ex-libris J-M Rausch	Ex-libris de Jean Marie Rausch		Ex-libris Michèle Marchal	Demange (version livres)	Ex-libris Marguerite et Claude Puhl-	Demange (version cathédrale)	Ex-libris Marguerite et Claude Puhl-	Université de Metz	Demange (version livres)	Ex-libris Marguerite et Claude Puhl-	Demange (version cathédrale)	Ex-libris Marguerite et Claude Puhl-	Ecriteau de l'hostellerie Le METROPOLE		préfectures)	Armoires de la Moselle et des sous-	Ex-libris de Marthe et Albert Haefeli	Nativité			Description sommaire
		<b>F-3</b>		<u>ш</u>			ш.		- Annual Control of the Control of t	1		1	•	<b></b>		P		Ĥ	-		740	Nombre de
	Albert Haefeli	Albert Haefeli	,	Albert Haefeli	Albert Haefeli		Albert Haefeli		Albert Haefeli	Albert Haefeli		Albert Haefeli		Albert Haefeli		Albert Haefeli		Albert Haefeli	Albert Haefeli			Auteur
Mark Andrews (Mark														1956	***************************************		***************************************					Date

## Inventaire du fonds Albert HAEFELI - Donation de Madame Dominique VICAIRE

# 4.8. Petits documents « isolés »

Numéro		Dimensions		Nombre de		
d'inventaire	Type de document	approximatives	Description sommaire	nages	Auteur	Date
provisoire		(en cm)				
145	Carton; impression noire, couleurs et épaisseur noir	19,5 x 13 (plié en deux)	Congrès national de la pharmacie française : 27-31 mlai 1954	<b>ç</b> l	Albert Haefeli	1954
			Menu pour le millénaire des foires de Metz	The state of the s		
		25 x 19,5 (plié en	(sans menu), 3 timbres oblitérés du			
146	Carton avec 3 timbres oblitérés	deux)	02/10/1952 (Metz, Béarn et Touraine)	2 exemplaires	Albert Haefeli	1952
-			Millénaire des foires de Metz (sans menu),			
			3 timbres oblitérés du 02/10/1952 (Metz,			
147	Carton avec 3 timbres oblitérés	25 x 15 (plié en deux)	Béarn et Touraine)	<del>-</del> 1	Albert Haefeli	1952
			Timbres armoriés du Béarn et de la			
			Touraine oblitéré pour la Foire de Metz /			
148	148 Carton deux timbres	12 × 19	02/10/1952	<del></del> 1	inconnu	1952
·	Carton gris bleu lithographié,				:	
	timbre armorié de Metz et cachet		lve centenaire du rattachement des trois			
• :	pour le 4e centenaire du		évêchés à a France			-
149		27 x 21 (plié en deux)	Menu 13 juillet 1952	<del></del> 1	Abel Rilliars ?	1952
:		2.7	Menu 28 avril 1948			
			Croix de la Légion d'Honneur gaufrée et en			
150	Carton imprimé et gaufré	21 x 16 (plié en deux)	couleurs (dorée)		/	1948
	Carton imprimé et image couleurs	28,5 x 22 (plié en	Menu pour la journée régionale de			
151	de bouteille de Champagne	deux)	l'intendance le 6 juin 1959		JB	1959
			Menus de Noël et de la Saint-Sylvestre du			
152	Carton lithographié (brun)	27 x 21 (plié en deux)	Métropole		Albert Haefeli ?	د
			Menu aux armoiries de Monseigneur			
			Schmit			
			Messy 8 mai 1966			
	Carton lithographié (vert) tapé à la	16,5 x 10,5 (plié en	Timbre armorié de Metz et tampon XIIIe de			
153	machine et timbre 1er jour	deux)	St Chrodegand	<b>—</b>	/	1966

## d'inventaire provisoire   C	Carton lithographié et imprimé; bleu Carton lithographié noir et zones aquarellées (bleu et rouge) Carton lithographié (noir, orange et argenté) et imprimé Carton lithographié vert et noir Feuille cartonnée lithographiée (bleu et noir) Feuille cartonnée de menu, photographie collé et feuille tapée à la machine	27 x 21 (plié en deux) 26 x 18 (plié en deux) 25,5 x 19,5 (plié en deux) 23 x 16 23 x 16 24,5 x 20 (plié en deux) 24,5 x 20 (plié en deux)	Banquet du 19 février 1955 à l'occasion du 30e anniversaire de la Caisse Cantonale Carte de vœux de l'AFCEL pour 1946 Menu banquet officiel d'inauguration du millénaire des foires de Metz 28 septembre 1952 Menu pour les noces d'Or de Mr et Mme Léon Pètré 23 août 1952 Menu pour le mariage ? De Marthe et Albert Haefeli Menu de l'anniversaire de mariage de Pierre et Lucette 25 ans Photographie de la Moselle et de la Cathédrale de Metz Menu de la société du folklore et d'ethnographie de la Moselle	pages	Auteur Albert Haefeli Albert Haefeli /
	-euille cartonnée de menu, ohotographie collé et feuille tapée à la machine	24,5 x 20 (plié en deux)	Menu de l'anniversaire de mariage de Pierre et Lucette 25 ans Photographie de la Moselle et de la Cathédrale de Metz Metz sur feuille tapée à la machine	<b>LA</b>	
160 c	Feuille cartonnée imprimée (noir et couleur) tapée à la machine	24 x 16	Menu de la société du folklore et d'ethnographie de la Moselle Au dos, des crayonnés de Jean Morette et d'un autre dessinateur		Jean Morette et ?
161 n	Feuille cartonnée imprimée noir et rouge	40 x 23,5 (plié en deux)			/
162 (I	Feuille cartonnée lithographiée (bleue)	24 x 16,5 (plié en deux)	Menu Noël 1952	1	Albert Haefeli
<del></del>	Feuille de bois ? Impression noir et rouge	40 x 23,5 (plié en deux)	Menu du mariage d'Albert Thielen et Nicole Hiltenbrand	1	/
	Feuille de bois ? Impression noir et				•
	TOLIGA	21 x 13.5	Fête de Noël de la Maison Bour & Thielen	<b>—</b>	_

Inventaire du fonds Albert HAEFELI - Donation de Madame Dominique VICAIRE

Numéro d'inventaire provisoire	Type de document	Dimensions approximatives (en cm)	Description sommaire	Nombre de pages	Auteur	Date
165	Feuille imprimée	40 x 25 (plié en deux)	Menu de déjeuner le 15 novembre 1953 à l'occasion de la remise du Prix Auricoste de Lazarque	1	1	1953
166	Feuille imprimée	30 x 25 (plié en deux)	Menu du déjeuner donné à l'occasion de la remise du Prix Auricoste de Lazarque (19 décembre 1954)	г.		Inconnue
167	Feuille imprimée et mots manuscrits	40 x 25 (plié en deux)	Menu de déjeuner le 15 novembre 1953 à l'occasion de la remise du Prix Auricoste de Lazarque accompagnée de sympathiques mots à destination d'Albert Haefeli	-	/	1953
168	Feuille lithographié ?	26 x 18	Menu pour le Xie congrès national de l'électrification et des services publics des collectivités locales le 4 juillet 1951	<b>L1</b>	/	1951
169	Feuille verte impression encre verte	33 x 22 (plié en deux)	Menu 21 mars 1965 Assemblée générale des droguistes herboristes de la Moselle	Ţ.	/	1965
170	170 Impression bleue	22 x 16,5 (plié en 2)	Menu du déjeune offert à l'occasion du prix Auricoste de Lazarque le 25 novembre 1965	1	Albert Haefeli	1965
171	Impression couleurs	32 x 24,5 (plié en deux)	Banquet servi le 6 septembre 1953 à l'occasion des Fêtes du 13ème centenaire de la mort de Saint Romaruy et de la fondation de la ville	<del>~</del> {	C. CARLIER	1953
172	Impression sur papier cartonné glacé	49 x 16,5 (plié en deux)	Banquet officiel du 2 septembre 1967 Congrès national de la droguerie française	~-1	Albert Haefeli	1967
173	Lithographie	28 x 22 (plié en deux)	Fête d'adieu en l'honneur de Monsieur le Chanoine P. Simon le 28 février 1954	<b>,</b>	Albert Haefeli et ?	1954
174	Lithographie ? Bleue et noire	24 x 16 (plié en 2)	Menu pour le Réveillon 1953	<b>v-1</b>	Albert Haefeli	1953
175	175 Lithographie ? dorée et noire	36 x 25 (plié en deux)	Menu pour la Communion ? de Dominique Haefeli le 26 mai 1963	<b>-</b>	Albert Haefeli	1963

•						the state of the s
Numéro d'inventaire provisoire	Type de document	Dimensions approximatives (en cm)	Description sommaire	Nombre de pages	Auteur	Date
176	Lithographie ? Orange et noir	26 x 26 (plié en deux)	Menu pour la profession de foi de Dominique Haefell le 16 juin 1968	1	Albert Haefeli	1968
177	Lithographie rouge	27 x 21 (plié en deux)	Menu club philatélique de Montigny-lès- Metz 19-20 mars 1966	<b>⊢</b>	Albert Haefeli	1966
178	Lithographie verte et rouge et noire	28 x 21 (plié en deux)	Menu du relai de l'ermitage 1er septembre 1967	1	Albert Haefeli	1967
179	Lithographie verte et rouge et noire	28 x 21 (plié en deux)	Pochette du Menu du relai de l'ermitage	<b>1</b>	Albert Haefeli	·v
180		40 x 25 (plié en deux)	Pochette de menu de l'Hôtel de Metz ; Michel Dongens à Château-Salins	<b>1-1</b>	Albert Haefeli	Inconnue
181	Lithographie	40 x 25 (plié en deux)	Pochette de menu de l'Hôtel de Metz ; Michel Dongens à Château-Salins	<b>⊢</b>	Albert Haefeli	Inconnue
182	Lithographie ; doré et bleu	38 x 25 (plié en deux)	Menu de la communion (?) de Josiane le 15 mai 1960	<b>1</b>	Albert Haefeli	1960
183	Lithographie ; dorée et noire	38 x 25 (plié en deux)	Menu de la communion (?) de Danièle le 24 mai 1959	1	Albert Haefeli	1959
184	Lithographie ; noir	38 x 25 (plié en deux)	Pochette avec un dessin "les alérions"	1	Albert Haefeli	Inconnue
-1 20 50	Lithographie : rouge et noire	46 × 16	Menu du repas amical du syndicat des Pharmaciens de la Moselle du 22 novembre 1953	<b>L</b>	Albert Haefeli	1953
186	Lithographie ; rouge et noire	30 x 25 (plié en deux)	Pochette de menu de la maison Moitrier de Metz	1	Albert Haefeli	Inconnue
187	Lithographie ; rouge et noire et timbre	20 x 16 (plié en deux)	Menu pour le 3e centenaire du rattachement à la France de la Terre de Gorze avec un timbre postal armorié de Metz et deux cachet souvenir (11/06/1961)		Albert Haefeli	1961
188	Lithographie ? Brun et noir	23 x 37 (plié en deux)	Menu du 41e congrès des caisses d'épargnes d'Alsace et de Lorraine	<b></b> 3	EG	1956

Numéro d'inventaire provisoire	Type de document	Dimensions approximatives	Description sommaire	Nombre de pages	Auteur	Date
		4	Menu pour le Xie congrès national de l'électrification et des services publics des	,		
189	Lithographie bleu	deux)	collectivites locales Diner du 7 juillet 1951		AK	1951
190	190 Lithographie bleue et donure	27 x 21 (plié en deux)	Menu pour les 50 ans du Relais de l'ermitage à Lessy, le 27 octobre 1958	<b>Ç</b> en	Albert Haefeli	1958
			Pochette de menu aux armoiries de			
191	Lithographie Bleue sur papier bleu	28 x 22 (plié en deux)	Monseigneur Schmitt	<del></del> 1	Albert Haefeli	خ
192	192 Lithographie Bleue sur papier bleu	28 x 22 (plié en deux)	Pochette de Menu reprenant une composition graphique des principaux monuments de Metz	Ħ	Albert Haefeli	٠.
193	Lithographie couleurs Dos tapé à la machine	14,5 x 11,5	Association française des collectionneurs d'Ex-libris ; Menu du 20 juillet 1952	Н	Robert Louis	1952
194	Papier cartonné, texte tapé à la machine à écrire	15 x 20,5	Menu pour la cérémonie de remise de la Médaille d'Or R. Schuman le 15/10/1977	<del></del> 1	inconnu	1977
195	Papier imprimé	32,5 x 21, 5 (plié en deux)	Menu Assemblée générale du syndicat des droguistes - herboristes de la Moselle Metz 15 mars 1964	1	/	1964
196	Papier jaune, impression encre bleu	32 x 21,5 (plié en deux)	Metz - 15 mars 1964 Assemblée générale du syndicat des droguistes - herboristes de la Moselle	1	/	1964
197	Papier jaune, impression encre bleu	32 x 21,5 (plié en deux)	Metz - 15 mars 1964 Assemblée générale du syndicat des droguistes - herboristes de la Moselle	<del>( -</del> 1	/	1964
198	Pochette cartonnée Menu + feuillé tapé à la machine)	20 x 16 (plié en deux)	Menu pour la consécration de la chapelle des sœurs franciscaines dédiée à Saint François d'Assise le 4 octobre 1966	H		1966
199	199   Marque page	11×6	Hôtel d'Alsace	1	Albert Haefeli	Inconnue

### 4.9. Inventaire de l'enveloppe aux ex-libris

Liste des ex-libris présents dans l'enveloppe (numéro d'inventaire provisoire 123) :

- 1. Robert Foltz
- 2. Madelaine Chator
- 3. Alice Briod
- 4. Ph. Hubert
- 5. Jean-Paul II
- 6. Odette Caparros
- 7. Antoine
- 8. Johannis Guyot
- 9. Armoiries montagnes sinoples et étoiles d'or
- 10. A. Minnerath
- 11. Nic. Dicop
- 12. Lucie Conrard
- 13. Papa (colombe fond azur)
- 14. Monseigneur Schmidt
- 15. Armoiries étoiles et alérions
- 16. A-F BENDORAITIS
- 17. LOUIS JOUBERT
- 18. DOCTEUR HENRI ALLIMANT
- 19. GEORGES L'HOTE
- 20. M ET R HONIGBAUM
- 21. ANFREAS THIEL SACCERD.
- 22. PIERRE MONOT
- 23. RAYMOND HERRMANN
- 24. DR F. BOTKOVITZ
- 25. IRENE DWEN PACE
- 26. ARMOIRIES EVEQUE AVEC UNE ANCRE DE MARINE
- 27. IRENE DWEN PACE (FLEURS)
- 28. La Grange Manom
- 29. Jeanne Gounon
- 30. N et M Breistroff
- 31. Pierre Duquénois
- 32. Regin Spes Nostra (évêque à l'ancre de marine)
- 33. Ph. Hubert (idem qu'avant)
- 34. Ph. Hubert (version bleu)
- 35. Louis Schély
- 36. Cyrille Zinguerlé
- 37. S. Thian
- 38. Dr B. Schmitt
- 39. Dr J-L Hammen
- 40. AEMILII MOHHAIR
- 41. IXe congrès européen d'Ex-Libris Paris 1962
- 42. Jean Freyssange
- 43. Monseigneur Schmidt (idem qu'avant)
- 44. Robert Ochs
- 45. E. Delort
- 46. Juliette Sandt
- 47. M. Luquet
- 48. Comte de Mud'huy
- 49. Pierre-Yves Bourdil
- 50. Lucien Robillard
- 51. Louis Genneson

The state of the state of

### Inventaire du fonds Albert HAEFELI - Donation de Madame Dominique VICAIRE

- 52. Alice Obriot
- 53. P. L. Faber
- 54. Sager Sager
- 55. Docteur André Jung
- 56. A-G Houppert
- 57. Louis et Odette Veltz
- 58. Chanoine V. Schmitt
- 59. Joseph Jung
- 60. Chan. F. Foedit (un F ou un J?)
- 61. Comte de Maud'huy (autre version couleur sanguine)
- 62. S. Thian (autre version couleur sanguine)
- 63. A. Bellard
- 64. S. Cahen
- 65. Jean Rigault
- 66. Abbé Jean Eich
- 67. Louis Genneson
- 68. Société de folklore et d'ethnologie de la Moselle
- 69. Armoiries devise: « Caritas et Amor »
- 70. Andrée Klein
- 71. Liliane Hiriart
- 72. Guy Nadé
- 73. Odile Herry
- 74. JP Schuster
- 75. M Madelin Clotilde Metz
- 76. M Luquet (autre version)
- 77. Jean et Christiane Colnat
- 78. H de Morembert
- 79. Chotin Marthe Metz-Queuleu
- 80. Jean Colnat
- 81. M-L Dumayet
- 82. Dr François Jung
- 83. Andrée Sornette
- 84. Gabriel Hocquard
- 85. Marie Paule Hinschberger
- 86. P-MTh Jodry
- 87. Louis Lutz
- 88. Centre de réadaptation de Plappeville Metz
- 89. F Olland
- 90. G Faber
- 91. Chanoine Pierre Simon

Inventaire proposé par Matthieu CASALI - Février 2023

057-215704636-20240729-2024-436-CC

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2024

### REPUBLIQUE FRANÇAISE

### MAIRIE DE METZ

Direction des Finances Service Prospective et Pilotage budgétaires

### DECISION ADMINISTRATIVE N°2024-05-SPPB

### OBJET : Signature du contrat de prêt avec Arkéa

Nous, Eric LUCAS, Adjoint au Maire délégué aux finances, dûment habilité aux fins des présentes par arrêté de délégation n°2022 – SJ – 301 en date du 18 juillet 2022,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) pris notamment en ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal nous a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L2122-22 du CGCT, susvisé

VU la délégation ainsi consentie au sens de l'article L2122-22-20 du CGCT,

CONSIDERANT la nécessité qu'il y a de réaliser les emprunts prévus au budget primitif 2024,

CONSIDERANT l'offre faite par Arkéa

### DECIDE

ARTICLE 1 : De signer le contrat de prêt avec Arkea selon les modalités suivantes :

- Montant de l'engagement :10 000 000 EUR (dix millions euros)
- date de départ : 30/08/2024
- Durée du crédit : 20 ans
- Périodicité : trimestrielle
- Mode d'amortissement : Linéaire
- Taux fixe: 3,60 %
- Commission d'engagement : 0,05%, soit 5 000 €
- Versement des fonds : en une fois
- Remboursement anticipé : possible à chaque échéance, sans faculté de réemprunter, et selon le calcul de l'indemnité actuarielle convenu dans l'offre de crédit
- Base de calcul des intérêts : 30/360
- Score Gissler: 1-A

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le dépôt d'un tel recours peut être opéré par voie électronique à partir du site de téléprocédures http://www.telerecours.fr/.

ARTICLE 3 : Elle fera l'objet d'une communication lors d'un prochain Conseil Municipal et sera inscrite au registre des délibérations conformément à l'article L2122-23 du CGCT.

ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Metz est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Moselle, Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable et à la société Arkéa.

Fait à Metz, le 29/07/2024

Pour le Maire, L'Adjoint Délégué

Eric LUCAS

057-215704636-20240729-2024-435-CC

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2024

### REPUBLIQUE FRANÇAISE

### MAIRIE DE METZ

Direction des Finances Service Prospective et Pilotage budgétaires

### **DECISION ADMINISTRATIVE N°2024-04-SPPB**

### OBJET : Signature du contrat de prêt avec la NEF

Nous, Eric LUCAS, Adjoint au Maire délégué aux finances, dûment habilité aux fins des présentes par arrêté de délégation n°2022 – SJ – 301 en date du 18 juillet 2022,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) pris notamment en ses articles L.2122-22 et L.2122-23.

VU la délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal nous a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L2122-22 du CGCT, susvisé

VU la délégation ainsi consentie au sens de l'article L2122-22-20 du CGCT,

CONSIDERANT la nécessité qu'il y a de réaliser les emprunts prévus au budget primitif 2024, et notamment dans le cadre du financement de rénovation de l'éclairage public

CONSIDERANT l'offre faite par la Banque éthique la NEF

### DECIDE

ARTICLE 1 : De signer le contrat de prêt avec la NEF selon les modalités suivantes :

- Montant de l'engagement : 4 000 000 EUR (quatre millions euros)
- Durée du crédit : 15 ans
- Taux fixe: 3,44 %
- Mode d'amortissement : Echéance constante à terme échu
- Période de remboursement : Trimestrielle
- Base de calcul des intérêts / commissions : 30/360
- Score Gissler: 1-A
- Frais de dossier: 0,12 % TTC
- Indemnité de remboursement anticipé : 3% du capital restant dû

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le dépôt d'un tel recours peut être opéré par voie électronique à partir du site de téléprocédures http://www.telerecours.fr/.

ARTICLE 3 : Elle fera l'objet d'une communication lors d'un prochain Conseil Municipal et sera inscrite au registre des délibérations conformément à l'article L2122-23 du CGCT.

ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Metz est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Moselle, Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable et Madame la Présidente du Directoire de la Société Financière de la Nef.

Fait à Metz, le 29/07/2024

Pour le Maire, L'Adjoint Délégué

Eric LHEAS

### REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE METZ

Pôle Petite Enfance

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 057-215704636-20240831-2024-519-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/09/2024



### DECISION N°2-2024-PE PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU SENS DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

OBJET : Décision portant sur la mise à jour des tarifs Petite Enfance à compter du 1er septembre 2024

Nous, Isabelle LUX, Adjointe au Maire de Metz, dûment habilitée aux fins des présentes par arrêté de délégation n°2024-SJ-09 en date du 9 avril 2024.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) pris notamment en ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal nous a chargée, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L2122-22 du CGCT susvisé,

VU la délégation ainsi consentie au sens de l'article L2122-22-2 du CGCT,

**VU** la décision n°1-2024-PE du 26 janvier 2024 relative aux tarifs municipaux petite enfance applicables pour 2024,

**VU** la mise à jour en mai 2024 par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) du barème national des participations familiales, et notamment le relèvement à  $7\,000\,\mathrm{C}$  du plafond des ressources mensuelles applicable au  $1^{\mathrm{er}}$  septembre 2024,

VU le règlement de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant de la Ville de Metz du 1<sup>er</sup> janvier 2024,

**CONSIDERANT** que la décision n°1-2024-PE du 26 janvier 2024 retenait un plafond de ressources mensuelles de 6 000 € pour le calcul des participations familiales,

**CONSIDERANT** que la décision n°1-2024-PE du 26 janvier 2024 ne fixait pas le tarif de réservation de berceaux pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2024,

**CONSIDERANT** qu'il convient de mettre à jour ces tarifs pour effet au 1<sup>er</sup> septembre 2024 afin de tenir compte de l'évolution des barèmes CNAF ainsi que du recalcul du prix de réservation de berceaux,

### **DECIDE**

- **ARTICLE 1 :** Le plafond des ressources mensuelles (barème CNAF) utilisé pour calculer le montant des participations familiales pour un accueil en crèche collective ou familiale est fixé à 7 000 € à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.
- **ARTICLE 2 :** Le tarif annuel de réservation par convention d'un berceau en accueil collectif ou familial dans un établissement municipal − hors crèche Charlemagne est fixé à 6 600 € et à 8 787 € pour la crèche Charlemagne à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.
- **ARTICLE 3 :** Les autres dispositions de la décision n°1-2024-PE du 26 janvier 2024 demeurent inchangées
- **ARTICLE 4 :** Le règlement de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant susvisé sera modifié en conséquence afin de tenir compte de la présente décision de mise à jour des tarifs.
- **ARTICLE 5 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Strasbourg, 31 avenue de la Paix, 67000 STRASBOURG, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le dépôt d'un tel recours peut être opéré par voie électronique à partir du site de téléprocédures http://www.telerecours.fr.
- **ARTICLE 6 :** Elle fera l'objet d'une communication lors d'un prochain conseil municipal et sera inscrite au registre des délibérations conformément à l'article L2122-23 du CGCT.
- **ARTICLE 7 :** Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Metz est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation est adressée à Monsieur le Préfet de la Moselle et à Monsieur le Trésorier Principal Municipal.

Fait à Metz le 31 août 2024

Pour le Maire, l'Adjointe Déléguée

Réception par le préfet : 15/07/2024



Pôle Sports Cellule de gestion

### DECISION ADMINISTRATIVE N° 4/2024-DA9 PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU SENS DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

<u>OBJET</u>: Décision portant la mise en place d'une prolongation de 1 mois de son d'abonnement aux piscines à destination de Madame RECEVEUR.

Nous, Guy REISS, Adjoint au Maire, dûment habilité aux fins des présentes par arrêté de délégation N° 2020-SJ-237 en date du 27 novembre 2020,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) pris notamment en ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal nous a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L2122-22 du CGCT susvisé,

VU le règlement intérieur des piscines municipales adopté par délibération du Conseil Municipal en date du 5 juillet 2018,

VU la décision n° 02/2024-DA9 en date du 31 janvier 2024 approuvant les tarifs des piscines municipales,

CONSIDERANT la nécessité qu'il y a d'offrir à Madame RECEVEUR Evelyne une prolongation de son abonnement de 1 mois pour les piscines municipales à la suite d'un problème de santé.

### **DECIDE**

ARTICLE 1 : De prolonger de 1 mois l'abonnement de madame RECEVEUR afin de pouvoir accéder aux piscines municipales.

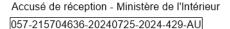
ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le dépôt d'un tel recours peut être opéré par voie électronique à partir du site de téléprocédures http://www.telerecours.fr/.

ARTICLE 3 : Elle fera l'objet d'une communication lors d'un prochain Conseil Municipal et sera inscrite au registre des délibérations conformément à l'article L2122-23 du CGCT.

ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Metz est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Moselle et à Monsieur le Trésorier Principal Municipal.

Fait à Metz, le 12 juillet 2024

Pour le Maire, L'Adjoint délégué





Pôle Sports Cellule de gestion Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/07/2024

### DECISION ADMINISTRATIVE N° 7/2024-DA9 PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU SENS DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

<u>OBJET</u>: Décision portant la mise en place d'entrées gratuites piscines à destination de M. Maurizio CATTELAN.

Nous, Guy REISS, Adjoint au Maire, dûment habilité aux fins des présentes par arrêté de délégation N° 2020-SJ-237 en date du 27 novembre 2020,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) pris notamment en ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal nous a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L2122-22 du CGCT susvisé,

VU le règlement intérieur des piscines municipales adopté par délibération du Conseil Municipal en date du 5 juillet 2018,

VU la décision n° 02/2024-DA9 en date du 31 janvier 2024 approuvant les tarifs des piscines municipales,

CONSIDERANT la nécessité d'offrir à Monsieur CATTELAN Maurizio, un éminent artiste contemporain exposé dans les plus prestigieux musées du monde, un accès à la piscine Lothaire, pendant son séjour à Metz courant le mois de juillet.

### DECIDE

ARTICLE 1 : De mettre à la disposition de M. Maurizio CATTELAN et de son assistant, deux cartes pass piscines de 8 entrées gratuites.

ARTICLE 2: La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le dépôt d'un tel recours peut être opéré par voie électronique à partir du site de téléprocédures http://www.telerecours.fr/.

ARTICLE 3 : Elle fera l'objet d'une communication lors d'un prochain Conseil Municipal et sera inscrite au registre des délibérations conformément à l'article L2122-23 du CGCT.

ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Metz est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Moselle et à Monsieur le Trésorier Principal Municipal.

Fait à Metz, le 25 juillet 2024

Pour le Maire, L'Adjoint délégué

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 057-215704636-20240830-2024-521-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/09/2024

### DECISION ADMINISTRATIVE N° 8/2024-DA9 PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU SENS DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

OBJET: Décision concernant le remboursement exceptionnel de Mme SCHIRTZINGER Pascale

Nous, Guy REISS, Adjoint au Maire, dûment habilité aux fins des présentes par arrêté de délégation N° 2020-SJ-237 en date du 27 novembre 2020

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) pris notamment en ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal nous a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L2122-22 du CGCT susvisé,

VU le règlement intérieur des piscines municipale adoptés par délibération du Conseil Municipal en date du 5 juillet 2018,

VU la décision n° 10/2022-DA9 en date du 27 décembre 2022 approuvant les tarifs des piscines municipales,

CONSIDÉRANT la nécessité d'accorder exceptionnellement à Madame SCHIRTZINGER Pascale le remboursement des entrées piscines à la suite de son passage en caisse à la piscine LOTHAIRE en date du 27/12/2023. Les agents des piscines ont été contraints de refuser l'accès aux bassins, car ils n'avaient pas les bonnets de bain obligatoires, conformément au règlement intérieur des piscines.

### DECIDE

ARTICLE 1: De procéder exceptionnellement au remboursement de la somme de 56,90 €, correspondant à l'achat de 5 entrées adultes, 7 entrées enfants de plus de 4 ans et 1 entrée enfant de moins de 4 ans, effectuées le 27/12/2023 à la caisse de la piscine Lothaire.

ARTICLE 2: La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le dépôt d'un tel recours peut être opéré par voie électronique à partir du site de téléprocédures http://www.telerecours.fr/.

ARTICLE 3: Elle fera l'objet d'une communication lors d'un prochain Conseil Municipal et sera inscrite au registre des délibérations conformément à l'article L2122-23 du CGCT.

ARTICLE 4: Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Metz est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Moselle et à Monsieur le Trésorier Principal Municipal.

Fait à Metz, le 30 août 2024

Pour le Maire, L'Adjoint délégué Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 057-215704636-20240830-2024-520-AU Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/09/2024

Pôle Sports Cellule de gestion

### DECISION ADMINISTRATIVE N° 9/2024-DA9 PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU SENS DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

OBJET: Décision concernant la prolongation de 6 mois de l'abonnement piscine de M. GOMES Maxime

Nous, Guy REISS, Adjoint au Maire, dûment habilité aux fins des présentes par arrêté de délégation N° 2020-SJ-237 en date du 27 novembre 2020

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) pris notamment en ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal nous a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L2122-22 du CGCT susvisé,

VU le règlement intérieur des piscines municipale adoptés par délibération du Conseil Municipal en date du 5 juillet 2018,

VU la décision n° 10/2022-DA9 en date du 27 décembre 2022 approuvant les tarifs des piscines municipales,

CONSIDERANT la nécessité d'accorder à Monsieur GOMES Maxime une prolongation d'un six mois de son abonnement aux piscines municipales, en raison d'un déménagement inopiné

### **DECIDE**

ARTICLE 1 : De prolonger de 6 mois l'abonnement de Monsieur GOMES Maxime (carte pass piscines 110386) afin de pourvoir accéder aux piscines municipales à compter de la validation de la décision administrative.

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le dépôt d'un tel recours peut être opéré par voie électronique à partir du site de téléprocédures http://www.telerecours.fr/.

ARTICLE 3 : Elle fera l'objet d'une communication lors d'un prochain Conseil Municipal et sera inscrite au registre des délibérations conformément à l'article L2122-23 du CGCT.

ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Metz est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Moselle et à Monsieur le Trésorier Principal Municipal.

Fait à Metz, le 30 août 2024

Pour le Maire, L'Adjoint délégué

**Guy REISS** 



 057-215704636-20240611-2024-449-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/08/2024

### DECISION ADMINISTRATIVE N° FG5-2024-06-01 PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU SENS DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

### **OBJET**: Décision portant vente d'un véhicule léger

Nous, M. Férit BURHHAN, Adjoint délégué, dûment habilité aux fins des présentes par arrêté de délégation N°2022-SJ-5 en date du 19 janvier 2022.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) pris notamment en ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal nous a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L2122-22 du CGCT susvisé,

VU la délégation ainsi consentie au sens de l'article L2122-22 10° du CGCT,

VU l'inscription de ce véhicule dans l'inventaire de la Ville de Metz,

CONSIDERANT la volonté de la Ville de Metz de favoriser la vente de véhicules dont elle n'a pas l'utilité, CONSIDERANT que le véhicule n'est plus utilisé par les services de la Ville de Metz, CONSIDERANT l'intérêt manifesté par l'Eurométropole de Metz d'acquérir ce véhicule,

### **DECIDE**

- ARTICLE 1 : D'autoriser la vente du véhicule RENAULT TWINGO DB-329-VS à l'Eurométropole de Metz pour un montant de 4500 €.
- ARTICLE 2 : D'imputer la recette en résultat au chapitre 77, article 775 fonction 01 du budget.
- ARTICLE 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le dépôt d'un tel recours peut être opéré par voie électronique à partir du site de téléprocédures http://www.telerecours.fr/.
- ARTICLE 4 : Elle fera l'objet d'une communication lors d'un prochain Conseil Municipal et sera inscrite au registre des délibérations conformément à l'article L2122-23 du CGCT.
- ARTICLE 5 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Metz est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Moselle et à Monsieur le Trésorier Principal Municipal.

Fait à Metz, le 11/06/2024

Pour le Maire, l'Adjoint délégué



 Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/08/2024

### DECISION ADMINISTRATIVE N° FG5-2024-06-01 PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU SENS DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

### OBJET : Décision portant vente d'un véhicule léger

Nous, M. Férit BURHHAN, Adjoint délégué, dûment habilité aux fins des présentes par arrêté de délégation N°2022-SJ-5 en date du 19 janvier 2022.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) pris notamment en ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal nous a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L2122-22 du CGCT susvisé,

VU la délégation ainsi consentie au sens de l'article L2122-22 10° du CGCT,

VU l'inscription de ce véhicule dans l'inventaire de la Ville de Metz,

CONSIDERANT la volonté de la Ville de Metz de favoriser la vente de véhicules dont elle n'a pas l'utilité, CONSIDERANT que le véhicule n'est plus utilisé par les services de la Ville de Metz, CONSIDERANT l'intérêt manifesté par l'Eurométropole de Metz d'acquérir ce véhicule,

### **DECIDE**

- ARTICLE 1 : D'autoriser la vente du véhicule RENAULT TWINGO DB-923-VQ à l'Eurométropole de Metz pour un montant de 4000 €.
- ARTICLE 2 : D'imputer la recette en résultat au chapitre 77, article 775 fonction 01 du budget.
- ARTICLE 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le dépôt d'un tel recours peut être opéré par voie électronique à partir du site de téléprocédures http://www.telerecours.fr/.
- ARTICLE 4 : Elle fera l'objet d'une communication lors d'un prochain Conseil Municipal et sera inscrite au registre des délibérations conformément à l'article L2122-23 du CGCT.
- ARTICLE 5 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Metz est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Moselle et à Monsieur le Trésorier Principal Municipal.

Fait à Metz, le 11/06/2024

Pour le Maire, l'Adjoint délégué

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/08/2024

### DECISION ADMINISTRATIVE N° FG5-2024-06-01 PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU SENS DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

### **OBJET**: Décision portant vente d'un véhicule léger

Nous, M. Férit BURHHAN, Adjoint délégué, dûment habilité aux fins des présentes par arrêté de délégation N°2022-SJ-5 en date du 19 janvier 2022.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) pris notamment en ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal nous a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L2122-22 du CGCT susvisé,

VU la délégation ainsi consentie au sens de l'article L2122-22 10° du CGCT,

VU l'inscription de ce véhicule dans l'inventaire de la Ville de Metz,

CONSIDERANT la volonté de la Ville de Metz de favoriser la vente de véhicules dont elle n'a pas l'utilité, CONSIDERANT que le véhicule n'est plus utilisé par les services de la Ville de Metz, CONSIDERANT l'intérêt manifesté par l'Eurométropole de Metz d'acquérir ce véhicule,

### **DECIDE**

- ARTICLE 1 : D'autoriser la vente du véhicule RENAULT TWINGO CX-479-HK à l'Eurométropole de Metz pour un montant de 4500 €.
- ARTICLE 2 : D'imputer la recette en résultat au chapitre 77, article 775 fonction 01 du budget.
- ARTICLE 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le dépôt d'un tel recours peut être opéré par voie électronique à partir du site de téléprocédures http://www.telerecours.fr/.
- ARTICLE 4 : Elle fera l'objet d'une communication lors d'un prochain Conseil Municipal et sera inscrite au registre des délibérations conformément à l'article L2122-23 du CGCT.
- ARTICLE 5 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Metz est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Moselle et à Monsieur le Trésorier Principal Municipal.

Fait à Metz, le 11/06/2024

Pour le Maire, l'Adjoint délégué